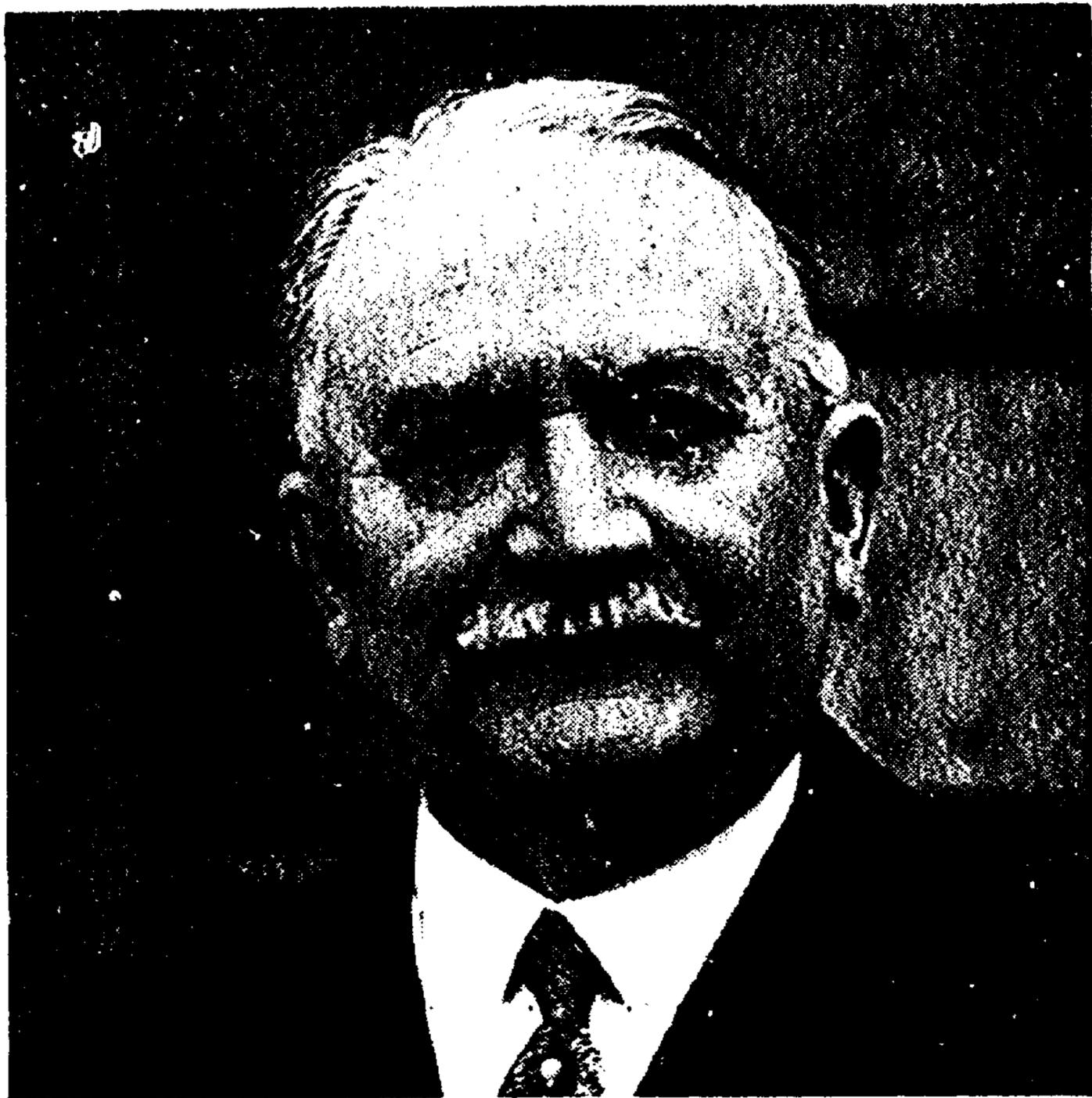


DISCOURS

A LA NATION FRANÇAISE



PAR

GASTON DOUMERGUE

DENOËL ET STEELE

DISCOURS

A LA NATION FRANÇAISE



2107
48862

GASTON DOUMERGUE

*Président du Conseil
Ancien Président de la République*

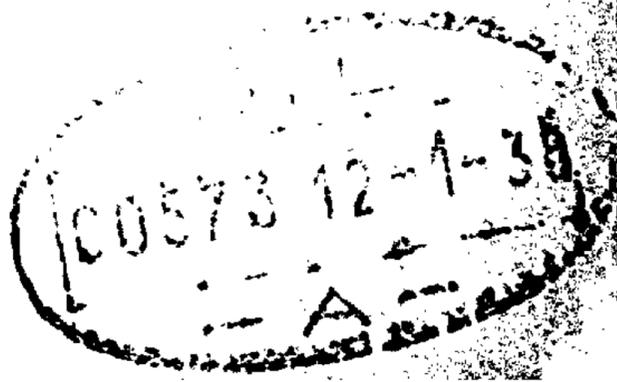
DISCOURS

A LA NATION FRANÇAISE



—

Les Editions
DENOËL ET STEELE
19, rue Amélie, 19
PARIS



PREMIER DISCOURS

24 mars 1934.

MES CHERS CONCITOYENS,

Je me propose de venir de temps en temps m'entretenir avec vous. Je veux d'abord vous dire, aujourd'hui, pourquoi je suis sorti de la retraite où je vivais depuis près de trois ans et pourquoi j'ai accepté la très lourde charge du pouvoir. Ce n'est ni par ambition ni par intérêt, vous pouvez m'en croire.

Après avoir servi du mieux que j'ai pu pendant quarante ans la France et la République, je n'aspirais qu'au repos. Si j'ai renoncé à la retraite et au repos, c'est parce

que le chef de l'Etat et les chefs de partis m'ont appelé en me disant que la guerre civile était près d'éclater, qu'on s'était battu dans Paris, qu'il y avait eu des morts le 6 février et qu'il y en aurait beaucoup plus le lendemain si je n'acceptais pas de prendre le pouvoir. La guerre civile, cette chose horrible et qui risque d'amener cette chose encore plus horrible qui s'appelle l'invasion étrangère. Je me suis rendu en toute hâte à Paris. J'ai accepté d'être Président du conseil et, aussi rapidement que possible, j'ai constitué un ministère en faisant loyalement appel à tous les partis. Il n'a pas dépendu de moi que tous fussent représentés dans le gouvernement.

Cette manifestation d'union témoignant d'une volonté d'oublier pour un temps les querelles partisans aurait grandement

facilité ma tâche et rendu plus rapide et plus aisée en même temps que plus durable l'œuvre de redressement nécessaire.



La tâche du gouvernement est vaste et ardue. Apaiser d'abord les passions surexcitées et, pour rendre cet apaisement plus prompt, poursuivre et punir sévèrement des coupables dont l'impudence et l'impunité ont très justement exaspéré l'ensemble de notre nation, qui est honnête, probe et saine. L'œuvre de justice et d'assainissement moral ne pouvait pas attendre. Elle est en train : elle se poursuivra sans ménagement pour personne. Il faut que l'atmosphère soit bien purifiée pour que le gouvernement puisse mener à bien tout ce qu'il

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

y a à faire, et il y a beaucoup à faire. Il faudra donc du temps. Il n'y avait plus beaucoup d'ordre ni d'autorité dans la maison. Nous devons donc, le plus rapidement possible, y établir l'un et l'autre. C'est indispensable et urgent si l'on veut sauver le régime parlementaire.

Ce salut exigera des réformes dans les lois qui régissent ce régime, des changements de méthode, des mises au point dont l'expérience a démontré la nécessité et aussi le retour à des disciplines trop oubliées en même temps que l'adoption de disciplines nouvelles.



Mais, auparavant, et sans perdre de temps, une tâche s'impose à nous. J'ai pu faire voter rapidement le budget de 1934

dont la discussion menaçait de traîner d'une façon interminable. Ce budget a besoin d'être solidement équilibré pour que le budget de 1935 soit à son tour assuré d'avoir un bon équilibre.

Il est indispensable que la situation financière de la France inspire au dedans et au dehors la plus grande confiance. La valeur du franc ne doit pas pouvoir être entamée. Elle a suffisamment fléchi. Le franc à quatre sous doit demeurer intangible pour que soit conservée la vertu d'économie du peuple français, dont certains se moquent, mais qui est infiniment précieuse.

Nous sommes travailleurs et économes et nous voulons le rester. Cela vaut mieux que d'être spéculateurs et oisifs.

Comment équilibrer solidement le bud-

get? Dans le budget d'un Etat, comme dans le budget d'un foyer, il ne faut jamais que la dépense soit plus élevée que la recette. Voilà la règle. Pouvons-nous augmenter la recette? Il faudrait pour cela augmenter les impôts existants et en créer de nouveaux. Une pareille opération, avec la crise économique qui sévit, est irréalisable.

Augmenter les impôts, en créer de nouveaux, serait vouloir accroître cette crise et accroître par conséquent le chômage.

Quand le patron n'a pas de commandes, l'ouvrier n'a pas de travail.

Aussitôt que la chose sera possible, les impôts qui chargent trop lourdement la production et qui contribuent ainsi à maintenir les prix à un taux élevé devront être réduits. Une telle réduction constituera un

des meilleurs moyens d'action dans la lutte que le gouvernement entend poursuivre contre la cherté de la vie.

Nous arrivons donc à cette conclusion que, pour équilibrer le budget et avoir de bonnes finances, il n'est qu'un moyen : c'est celui qu'emploient actuellement presque tous les Français, ils restreignent leur train de vie. Il faut que l'Etat les imite et qu'il restreigne sérieusement son train de vie. Faute de quoi des catastrophes seraient à craindre, faisant comme premières victimes ceux qui auraient refusé de se soumettre aux sacrifices indispensables.

Ce n'est ni vers ceux dont les récoltes ne se vendent pas ou qui les ont perdues par suite du mauvais temps, ni vers les industriels et les commerçants qui n'ont

pas de commandes, ni vers les ouvriers qui chôment ou dont les salaires ont été réduits par suite de la gravité de la crise économique que l'Etat peut se retourner pour ramener le chiffre de ses dépenses à celui de ses recettes.

Quand il aura supprimé les abus, les doubles emplois, les offices coûteux, réduit les personnels trop nombreux dans pas mal de services publics, l'Etat ne pourra pas éviter de procéder à d'autres réductions de dépenses, à l'imitation de ce qui a été fait dans tous les pays à budget en déficit.

Le salut de nos finances et la sauvegarde de notre monnaie font de ces réductions une nécessité inéluctable.

Hésiter à les faire, je vous l'ai déjà dit et je vous le répète, conduirait notre pays

à des catastrophes. Vous pouvez m'en croire, mes chers concitoyens. Tout ce que je vous dis m'est dicté par l'amour passionné que j'ai pour notre pays et par mon attachement au régime de liberté qui est le sien. Aucun autre sentiment, aucun intérêt personnel n'inspirent mes paroles.

*
**

Je ne tiens pas au pouvoir. Je ne tiens pas aux honneurs. Je ne veux rien pour moi-même. Je n'ai aucun intérêt à ne pas dire ce que je pense et ce que je crois être la vérité. Cette vérité, je vous la dirai toujours, dût-elle déplaire à ceux-ci ou à ceux-là. J'aspire au repos et à la retraite silencieuse qui conviennent à mon âge. Si j'ai renoncé sans hésiter à l'une et à l'autre,

c'est uniquement dans l'espoir que ce que j'ai pu acquérir d'expérience au service de mon pays pendant quarante ans et ce qui me reste encore de forces pourraient aider la France, grâce à votre appui et à votre confiance, à sortir victorieuse de la crise complexe et grave qu'elle traverse.

Le miracle que je ne peux pas faire tout seul, nous pouvons, mes chers amis, le réaliser ensemble si vous vous rapprochez les uns des autres, si vous oubliez, pour un temps assez long, vos querelles de partis, si vous vous unissez sans arrière-pensée, si vous marchez coude à coude avec la foi dans le succès final, comme nos soldats l'ont fait à la Marne au début de la grande guerre.

La victoire de la Marne au mois de septembre 1914 fut le grand redressement

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

militaire, le prélude impressionnant et décisif de la victoire finale. Il y a aujourd'hui un redressement d'une autre nature à faire, mais non moins indispensable, une autre victoire de la Marne à gagner pour relever magnifiquement notre situation financière et faire front à toutes nos autres difficultés. Si nous demeurons unis, nous réussirons. Le monde, qui nous observe à cette heure, pourra se rendre compte encore une fois que la France s'est sauvée elle-même.

DEUXIÈME DISCOURS

21 avril 1934.

MES CHERS CONCITOYENS,

Il y a quelques semaines, je me suis entretenu avec vous. Je viens ce soir, ainsi que je vous l'avais promis, continuer la conversation. Ce sera un nouveau réconfort pour moi. J'en ai besoin, car la tâche est dure. Pour la mener à bonne fin, pour remettre de l'ordre dans la maison, nous nous sommes heurtés, mes dévoués collaborateurs au gouvernement et moi, à de nombreuses difficultés. Nous nous y attendions.

Tout le monde, certes, était partisan du relèvement de nos finances publiques, relè-

vement dont l'élément essentiel était l'équilibre véritable du budget. Mais, quand nous en sommes arrivés à la recherche des moyens vraiment efficaces, nous nous sommes aperçus que ceux à qui nous étions obligés de nous adresser étaient plus disposés à nous voir demander les sacrifices à leurs voisins qu'à eux-mêmes.

Pouvions-nous, mes chers amis, je vous en fais juges, demander de nouveaux sacrifices aux contribuables, à qui on en avait déjà imposé de très grands? Les fortes augmentations d'impôts qu'ils avaient dû subir en augmentant les prix de production avaient déterminé une élévation importante du prix de la vie.

Pouvions-nous, par ailleurs, nous adresser à ces centaines de milliers de petits rentiers qui, avant la guerre de 1914, par leur

travail et leur esprit d'économie, s'étaient constitué de petits avoirs que la dévaluation du franc a réduits des quatre cinquièmes? On n'a pas revalorisé les revenus de ces travailleurs économes comme on a revalorisé les traitements et les salaires. Était-il possible d'augmenter leurs charges fiscales? L'injustice aurait été grande. Il a donc fallu rechercher la solution de l'équilibre budgétaire dans la réduction de notre train de maison. Celui-ci était devenu fort coûteux. Pour ses besoins réels, la France recrute et paye un trop grand nombre de fonctionnaires, auxquels viennent encore s'ajouter beaucoup d'auxiliaires. Une réduction du nombre des uns et des autres s'imposait donc. Mais cette réduction était insuffisante pour réaliser l'équilibre et assurer la stabilité du franc.

Le gouvernement a donc dû faire ce qui a été fait dans tous les pays chez lesquels, par ce temps de crise mondiale, le chiffre des dépenses budgétaires était de beaucoup supérieur à celui des recettes. Et c'est ainsi que nous nous sommes résignés à opérer, dans des proportions bien plus modérés qu'ailleurs, une diminution des traitements, des salaires et des retraites.

Je dois ajouter toutefois qu'en ce qui concerne les retraites, il a paru juste au gouvernement, après une nouvelle étude de la question, d'envisager des retouches aux décrets-lois en cette manière, retouches qui permettront de réduire les sacrifices à demander aux retraités de l'Etat.

Il faut que le bon sens soit moins répandu qu'on ne le dit pour qu'on n'ait pas compris, dans certains milieux, que

l'intérêt des serviteurs de l'Etat, autant que celui de l'Etat lui-même, commandait impérieusement l'adoption des mesures que nous venons de prendre.

Ignorait-on dans ces milieux la situation si critique des finances publiques ? Je voudrais le croire pour trouver une excuse à ceux qui ont résisté. Le gouvernement connaissait bien cette situation et il avait trop le sentiment de ses responsabilités pour hésiter à prendre les mesures qui s'imposaient.

J'ai été très heureux de constater que les anciens combattants, en apportant volontairement leur contribution à l'œuvre de redressement financier de la France, s'étaient, eux aussi, rendu compte du réel état de choses. Je leur en sais gré.

Quant aux serviteurs de l'Etat, certains

d'entre eux ont prêté une oreille trop crédule à ceux qui leur ont vanté les mérites de l'inflation, c'est-à-dire, à parler clair, de la dévaluation du franc pour remédier à la fâcheuse situation de nos finances. Si nous les avions écoutés, une très forte baisse du pouvoir d'achat des salaires aurait été la conséquence de notre erreur. Il est, en effet, aisé de comprendre que plus on aurait donné de billets insuffisamment gagés pour compenser la diminution du pouvoir d'achat des salaires, moins ces billets auraient eu de valeur. Ils en seraient bientôt arrivés à n'être plus que ce que l'on appelle, en langage vulgaire, de la monnaie de singe. Nous avons failli connaître cette monnaie il y a quelques années.

Je ne l'ai pas oublié, car j'étais bien

placé pour m'en rendre compte. J'ai encore moins oublié les angoisses que j'ai alors éprouvées.

Je ne veux pas que notre pays soit exposé à la catastrophe alors évitée grâce à l'énergie et aux décisions de M. Raymond Poincaré et du gouvernement d'Union nationale qu'il présidait, car, cette fois, ce serait terrible. Je ferai donc tout mon possible pour éviter une catastrophe pareille. Notre petit franc à quatre sous vaut de l'or. Nous devons tout faire pour qu'il garde sa valeur, qui nous a coûté déjà tant de sacrifices. Seuls, des spéculateurs peu scrupuleux cherchant à édifier leur fortune sur la ruine générale peuvent désirer la dévaluation de notre franc.

Il n'y a pas à compter sur moi ni sur le gouvernement que je préside pour faire le

jeu de ce genre de spéculateurs et pour leur préparer de gros profits.

Il n'y a pas non plus à compter sur moi pour favoriser toutes les tentatives qui tendraient à placer des intérêts particuliers ou des intérêts collectifs purement égoïstes au-dessus de l'intérêt national et à sacrifier celui-ci à ceux-là. Il est inadmissible que de petits Etats, ne songeant qu'à eux-mêmes, puissent se créer dans le grand Etat français pour le dominer d'abord, pour l'abolir ensuite.

Pour que l'Etat français soit considéré et respecté au dehors, il faut en premier lieu qu'il soit respecté et considéré au dedans par tout le monde et, notamment, par ceux qui le servent.

Il est inadmissible qu'on puisse penser autrement et encore moins qu'on puisse

tenter de s'insurger contre des mesures prises en vue de l'intérêt national. Il est inadmissible qu'on cherche à vous brimer, mes chers concitoyens, en interrompant des services publics que vous avez le droit de vouloir excellents et constants. Certains incidents de ces derniers jours m'ont révélé malheureusement qu'il y avait, à côté du redressement de notre situation financière, d'autres redressements importants à faire et notamment celui de l'autorité gouvernementale.

Le gouvernement que j'ai l'honneur de présider est résolu à les opérer avec fermeté et d'une manière continue. Je suis convaincu que l'immense majorité du pays nous approuvera et nous soutiendra. Sans autorité au gouvernement, l'anarchie est proche.

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

Je ne cesserai pas de le répéter, l'anarchie conduit à la guerre civile et la guerre civile, à l'invasion étrangère. De l'une et de l'autre, je veux employer tout ce qui me reste de force à préserver la France.

Je m'excuse, mes chers amis, de m'être un peu étendu sur quelques incidents récents qui m'ont fait beaucoup de peine. Mais j'en avais gros sur le cœur. Je me sens réconforté d'avoir pu vous le dire. Ce qui m'encourage aussi, c'est que toutes les mesures ou décisions que nous avons prises ont déjà produit quelques heureux résultats. Elles ont ramené la confiance et celle-ci s'est manifestée par une hausse importante des rentes françaises, hausse causée, je peux vous en donner l'assurance, sans soutien, uniquement par des achats de petits épargnants. L'or s'est remis à

affluer à la Banque de France : 119 millions en cinq jours.

Le travail et les affaires reprennent, ainsi qu'en témoigne une amélioration très sensible des recouvrements budgétaires et de la balance commerciale.

Il n'est pas douteux que la circulation de capitaux plus importants permettra de maintenir et de développer les résultats dès à présent acquis. D'autre part nous nous occupons de faire baisser le prix de la vie.

Pour y arriver, j'ai besoin du concours de tous les commerçants et je fais appel à eux pour me seconder patriotiquement dans ma tâche. La Confédération générale de la boulangerie avec laquelle je me suis entretenu tout récemment a donné le bon exemple. J'espère bien que cet exemple

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

sera suivi et que je pourrai porter d'autres confédérations de commerçants au tableau d'honneur.

Nous préparons, en ce moment, les mesures propres à donner prochainement du travail aux ouvriers dans les parties de la France où le chômage est le plus grand et le plus douloureux.

La réorganisation des chemins de fer et des transports publics que le gouvernement vient de faire, tout en réalisant, dans les dépenses d'exploitation, une économie de deux milliards de francs, assurera une collaboration judicieuse du rail et de la route au profit de tous les usagers.

En deux mois, progressivement, avec méthode et sans arrêt, le gouvernement, vous le voyez, a déjà réalisé une œuvre importante. Il poursuivra son œuvre d'in-

térêt national avec la même méthode et le même zèle.

Le gouvernement n'a pas eu seulement à s'occuper de questions intérieures: il a dû également donner une attention vigilante aux problèmes extérieurs qui sont des plus importants et des plus complexes.

L'Europe et le monde, si cruellement éprouvés par la guerre, n'ont pas encore retrouvé leur équilibre. Il existe, en beaucoup d'endroits, de vives agitations. La France, qui a plus de raisons qu'aucun autre pays de désirer passionnément le maintien de la paix, car aucun pays n'a plus souffert qu'elle des horreurs de la guerre, ne nourrit aucun sentiment de rancune envers ceux contre lesquels elle a été contrainte de se défendre. Elle ne demande qu'à vivre en parfait accord avec

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

tout le monde. Mais ce désir de paix et d'accord ne saurait lui faire oublier les leçons du passé ni les conseils de la prudence. C'est pourquoi elle demande à réfléchir quand elle est saisie de suggestions ou de propositions dont l'accueil trop prompt comporterait l'oubli de ces leçons et de ces conseils.

Quand on lui suggère de réduire encore ses armements déjà fortement diminués, au moment même où ceux qui ont ravagé son territoire et contre lesquels elle a dû se défendre avec l'énergie du désespoir, augmentent considérablement les leurs, contrairement aux traités de paix et sans aucune autorisation, tout le monde comprendra qu'elle éprouve le besoin d'une plus grande sécurité, qu'elle demande des éclaircissements et qu'elle cherche à obte-

nir des garanties de plus en plus précises et sérieuses.

La France veut vivre et durer. Elle a conscience de représenter dans le monde, par son grand passé, par sa culture, par les témoignages qu'elle a donnés de son courage et aussi de son abnégation, par la haute civilisation qu'elle veut maintenir et défendre, un élément très important de paix et de progrès.

Elle ne veut ni dominer, ni déchoir, ni s'abandonner. Elle ne veut humilier personne. Elle tient à conserver la considération, le respect et les amitiés qu'elle a trouvés tout près et dans le monde. C'est cette France, mes amis, que je mets au-dessus de tout, à qui je me sacrifierais moi-même s'il le fallait. J'ai conscience de la servir en ce moment. Je ne veux pas me souvenir

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

qu'elle a été très divisée, je demande à tous les Français d'oublier leurs querelles et leurs divisions anciennes qui sont le plus souvent causées par des différences de tempérament, par des incompréhensions mutuelles, parfois aussi par des rivalités ou des ambitions de personnes et non par des divergences de vues sur les idées essentielles. Oubliez tout cela. Unissez-vous. Croyez-moi et entendez mon appel.

Les Français, qui combattent aujourd'hui pour autre chose que pour l'Union nationale, trahissent à la fois leurs intérêts personnels et les intérêts de leur pays. La division dans la nation, c'est le suicide de la nation : nul ne voudra participer à ce crime. J'ai confiance en vous, mes braves amis, car vous êtes ma force et ma raison d'être au pouvoir.

TROISIÈME DISCOURS

14 mai 1934.

MES CHERS CONCITOYENS,

Le Parlement rentre demain. En son absence, le Gouvernement a usé des pouvoirs qu'il avait reçus de lui. Grâce à eux, il a pu réaliser une partie de l'œuvre de redressement qui s'imposait dans presque tous les domaines de la vie publique et de l'activité française.

Pour se rendre compte de ce que le Gouvernement a fait depuis qu'il est au pouvoir, il faut considérer ce qu'était l'état des choses quand il y est arrivé, il y a trois mois à peine. Certains ont peut-être oublié

cet état des choses. Autant, pensent-ils, en emporte le vent. Mais il arrive que le vent, après avoir cessé un moment de souffler, revient en tempête et cause d'immenses dommages. Ce retour du mauvais vent est toujours possible tant que l'atmosphère n'est pas redevenue bien sereine. Il pourrait encore souffler fort si l'on oubliait ce qui s'est passé naguère et si l'on essayait d'en revenir aux errements qui ont causé les événements dont, pour ma part, j'ai des raisons sérieuses de me souvenir.

La France était malade et, encore plus qu'elle, le régime de liberté sous lequel elle a vécu depuis un peu plus de soixante ans. Je n'ai pas cessé d'être très attaché à ce régime. La maladie était fort grave. Elle avait déjà atteint toutes les parties de l'organisme. Ce n'est pas en quelques

semaines et avec les pouvoirs limités qui ont été accordés au gouvernement que la guérison complète pouvait être obtenue. Il faudra du temps pour guérir le mal, beaucoup d'efforts, non moins de patience et, en outre, votre appui confiant, mes chers concitoyens et amis.

Je ne veux pas vous jeter de la poudre aux yeux, ni vous dire le contraire de ce que je crois être la vérité, cette vérité dût-elle, parfois, ne pas vous plaire. Vous savez bien que ce n'est ni l'intérêt, ni le goût des honneurs, ni l'ambition, qui m'ont fait accepter une présidence du conseil qui n'avait jamais comporté de difficultés et des responsabilités aussi nombreuses et aussi redoutables qu'à l'heure où elle me fut offerte.

Je m'excuse de cette digression, qui

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

n'était peut-être pas inutile. J'en reviens à l'œuvre accomplie par le gouvernement dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'il est au pouvoir. Au cours de ma dernière allocution, je vous ai exposé quelques-uns des résultats satisfaisants déjà obtenus. Un sérieux apaisement s'est produit. Le calme est revenu à peu près partout dans la rue. Et en est-il de même dans tous les esprits ? Dans ceux-ci ou entre les partis, la trêve si désirable, si nécessaire, la volonté d'union, est-elle aussi complète, aussi absolue, que la situation l'exige ? Les partis qui se sont unis pour me soutenir ne continuent-ils pas à se regarder entre eux avec quelque méfiance, malgré leur volonté, que je sais toujours très ferme, de demeurer groupés autour de moi. N'échangent-ils pas parfois

des traits assez acérés par-dessus ma tête, en évitant soigneusement de m'atteindre, ce dont je les remercie?

Comme je serais heureux et comme cela faciliterait ma tâche s'ils se regardaient toujours entre eux avec un sourire et des yeux bienveillants! Dites-leur d'essayer, mes chers amis, car vous avez sur eux plus d'action que je ne peux en avoir moi-même. Vous savez bien que je vous considère comme mes meilleurs soutiens en même temps que comme mon plus sûr réconfort.

Reconnaissons ensemble, toutefois, que l'apaisement qui s'est déjà produit est un résultat précieux. Il nous a permis d'en obtenir d'autres fort intéressants. Il y a certainement plus d'ordre dans la maison qu'il n'y en avait naguère. Le gouverne-

ment s'est efforcé — et il y a déjà en partie réussi — de mettre dans cette maison chaque chose à sa vraie place. Il a prouvé, dans certaines mesures prises et par des exemples décisifs, qu'il entendait que l'autorité gouvernementale fût une réalité et non pas un vain mot.

Je ne saurais parler d'autorité sans parler en même temps de justice. Celle-ci doit être également une réalité. Or, l'idée de justice avait paru à tous les honnêtes gens de France — et ils sont la masse — s'être depuis quelque temps affaiblie. Certains en prenaient vraiment trop à leur aise avec elle. La justice doit être toujours impartiale, mais, toujours aussi égale pour tous. Nul ne saurait être à l'abri de ses sanctions s'il s'est mis dans le cas de les subir. Quand la loi est violée, peu importe la

situation du coupable: la justice doit l'atteindre et le punir. Je sais combien le peuple de France est attaché à la justice et combien sa conscience est troublée quand il peut croire ou craindre qu'ici ou là justice ne soit pas faite comme elle doit l'être.

Dès mon arrivée au pouvoir, je me suis aperçu qu'au nombre des œuvres qui m'étaient assignées, il y avait celle d'un redressement dans le domaine de la justice. Celle-ci, dans certaines affaires graves, avait indiscutablement sommeillé. C'est pour faire cesser ce sommeil que le gouvernement a pris une série de mesures dont les effets n'ont pas tardé à se faire sentir. Grâce à une meilleure administration de la justice et à une centralisation des poursuites, à Paris, dans une affaire que vous connaissez, sur 28 inculpés entendus, 19

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

sont actuellement sous les verrous. Des témoins ont pu être entendus par centaines. Des comptabilités importantes et révélatrices portant sur de nombreuses années ont pu être vérifiées. Des mains-levées d'immunités parlementaires seront dès demain sollicitées des deux Chambres.

Pour aboutir à la découverte des auteurs du crime de Dijon, qui a si fortement ému l'opinion, les moyens d'action dont disposait déjà l'instruction viennent d'être renforcés. D'autre part, toujours dans le domaine de la justice et pour accomplir son œuvre de redressement moral, le gouvernement, par un nouveau mode de nomination des magistrats et par la suppression des recommandations, a fortifié l'indépendance de la magistrature. Un décret-loi sur l'Ordre des avocats doit faire cesser,

pour l'avenir, des abus qui procédaient de certaines incompatibilités. Enfin, la réforme du code pénal va aggraver sensiblement les pénalités contre tous les escrocs de l'épargne.

Le bas de laine que quelques-uns, en France et hors de France, se plaisent à ridiculiser est la grande ressource de notre pays dans les circonstances difficiles. Il a besoin d'être protégé contre ceux qui essayent de le vider de son contenu en faisant luire aux yeux de ceux qui le possèdent des perspectives d'enrichissement rapide et magnifique, mais toujours illusoires. Si l'avoir de l'épargnant a besoin d'être protégé, l'avoir de l'Etat qui provient du produit des impôts ne doit pas non plus être exposé à se voir amoindri. Il sera toujours exposé à l'être tant que le contri-

buable pourra, sans grand danger, user de pratiques frauduleuses pour ne pas payer tout ce qu'il doit. Ces pratiques frauduleuses aboutissent fatalement, un jour ou l'autre, à aggraver la charge fiscale de ceux qui ne s'y livrent point. Le gouvernement est résolu à les réprimer d'autant plus sévèrement qu'il se propose de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de réforme fiscale réduisant, entre autres dispositions, certains taux, vraiment excessifs de l'impôt sur le revenu. Il est donc indispensable que tout ce qui est dû à l'Etat lui soit payé.

Beaucoup d'entre vous, mes chers amis, m'en voudraient peut-être si je ne leur disais rien de la crise vraiment douloureuse qui affecte l'agriculture française. De nombreuses associations agricoles sont venues m'en parler. Je n'ignorais pas cette crise,

car j'ai été élevé parmi des agriculteurs. C'est parmi eux également qu'au milieu d'une région de polyculture, j'ai pris ma retraite en quittant l'Elysée. Mévente du blé, du vin, du bétail, du lait, et d'un grand nombre d'autres produits de la terre. Les prix de ces produits n'arrivent plus, dans bien des cas, à couvrir les frais qu'il a fallu faire pour les obtenir. Or, la France est un très grand pays agricole, elle doit le rester. Son sol cultivé constitue le fond de la richesse durable de la nation. Notre terre, ne l'oublions pas, est à l'origine des plus solides et des plus précieuses qualités françaises. Elle les a produites; elle les conserve. C'est vous dire que le gouvernement s'emploie ou s'emploiera dans toute la mesure où cela pourra dépendre de lui à atténuer d'abord, à faire disparaître

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

ensuite, par les moyens les mieux appropriés, la crise qui affecte depuis déjà trop de temps toute l'agriculture française.

J'ai fait une revue, mes chers amis, de quelques grosses questions qui vous préoccupent et qui retiennent l'attention vigilante du gouvernement. Dans mes précédentes allocutions, je vous avais parlé de quelques autres, je continuerai à vous tenir au courant.

Si je ne m'étends pas aujourd'hui sur les questions extérieures, c'est parce que le gouvernement demeure fidèle à l'attitude que vous connaissez et que je vous ai exposée il y a quelque temps. Elle peut se définir en quelques mots: Volonté de paix avec tout le monde, la main loyalement tendue à tous ceux qui voudront l'accepter sans arrière-pensée — aucune

ambition territoriale ou d'autre nature à satisfaire. Aucune haine dans le cœur contre quiconque. Mais un désir et un besoin ardent de sécurité.

Les immenses cimetières dans lesquels reposent, par centaines de milliers, les morts de deux guerres subies en moins d'un demi siècle, se voient uniquement à l'intérieur de nos frontières du Nord et du Nord-Est, ainsi qu'en Belgique. Il n'y en a pas au delà. Ce sont de grands témoins. Il se dégage de leur vue un profond enseignement. Leur immensité nous rappelle avec force que, pour avoir l'assurance que nos frontières ne seront pas de nouveau violées et que nous ne reverrons plus sur notre terre de France les terribles tueries qui l'ont, il n'y a pas longtemps, si profondément ensanglantée, nous avons un

impérieux besoin de garanties sérieuses et réellement efficaces de sécurité.

Ces garanties, sérieuses et efficaces, nous pouvons d'autant moins nous en passer que, depuis la fin de la guerre, nous n'avons pas cessé de réduire nos effectifs et notre armement. Nous n'ignorons pas — et personne n'ignore — que, pendant que nous réduisions notre force militaire, d'autres augmentaient ouvertement, ou par des moyens détournés, leurs effectifs en même temps que leurs armements et que tout cela était fait en violation des traités de paix. Comment pourrait-on s'étonner — quand nous entendons et voyons ce qui se passe et que tous les yeux clairvoyants peuvent voir comme nous — que notre désir et notre besoin de sécurité réelle, loin de diminuer, aillent en

s'augmentant? Jamais la France ne prendra l'initiative d'une agression. Chacun le sait. Notre attitude et le large désarmement déjà accompli chez nous en sont la preuve éclatante! Seuls pourraient affecter de douter de nos intentions ceux qui voudraient donner le change sur les leurs. J'espère, mes chers amis, avoir été compris et approuvé sinon par vous tous, du moins par le plus grand nombre.

Un fait est certain : nous remontons la pente, trop lentement peut-être au gré de quelques-uns, mais, après avoir très vite descendu cette pente presque jusqu'à l'abîme, il est naturel que nous ne puissions pas la remonter à une allure très rapide. Malgré notre bon vouloir et nos efforts, notre marche se trouve alourdie et retardée par le poids d'erreurs que nous

n'avons pas commises. A la montée, il faut peiner et souffler de temps en temps pour atteindre, sans trop de danger de rechute, le haut de la côte. Une fois là, avec la plaine et l'espace libre devant nous, nous pourrions marcher plus vite. Mais nous n'en sommes pas encore là. Nous y arriverons sûrement grâce à la régularité et à la continuité de l'effort, grâce aussi, je n'en doute pas, au maintien de votre confiance et de celle de vos représentants.

Nous avons tout de même fait un bon bout de chemin depuis le départ. Il me semble qu'on respire un peu mieux au point où nous sommes parvenus en trois mois. De ce point, soit que nous regardions chez nous, soit que nous dirigions nos yeux hors de chez nous, il est indiscutable que d'heureux résultats ont été obtenus.

Le bon usage que nous avons fait des pouvoirs que le Parlement nous avait donnés s'avère dans le redressement de notre situation financière, conséquence de la mise en équilibre du budget. Je vous ai parlé, il y a trois semaines de ce redressement, de cet équilibre et des sacrifices que nous avons dû demander ici et là pour achever de le réaliser. Des sacrifices de cette nature ne sont pas acceptés avec joie au moment où ils sont demandés, je ne l'ignore pas. Mais, à la réflexion on comprendra je l'espère, qu'ils donnent à ceux qui ont dû les consentir la réelle assurance qu'ils ne dureront pas toujours. La raison qui les a rendus nécessaires à un moment donné — je veux dire le grave déficit du budget — venant à cesser et ce déficit étant remplacé par de forts excé-

dents, leur continuité ne s'imposera plus.

Nous en avons la preuve par ce qui s'est récemment passé en Angleterre. La destinée sans doute, des erreurs et des fautes dont je ne suis pas responsable m'ont mis dans l'obligation, pour sauver une situation qui paraissait à beaucoup désespérée, de prendre des mesures qui ne pouvaient manquer de provoquer beaucoup de plaintes et peut-être aussi des mécontentements.

L'œuvre ingrate, mais utile, m'a été réservée. Je ne le regrette point. L'intérêt, la prospérité, la pacification de notre pays et, j'irai jusqu'à dire son salut, exigeaient que cette œuvre fut accomplie sans faiblesse. J'ai accepté de l'entreprendre et de faire tout mon possible pour la mener à bonne fin. Grâce au résultat que vous et moi nous en attendons, ceux qui prendront

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

le pouvoir après moi pourront accomplir l'œuvre agréable de mettre fin, sans qu'il en résulte aucun risque, aux sacrifices, que le devoir accepté et les nécessités de l'heure m'ont contraint d'imposer ou de demander.

Cette pensée m'est douce. Je trouve en elle ma récompense. Celle-ci sera encore plus grande si vous me conservez votre confiance et votre amitié.

Bonsoir mes chers amis. Je suis de tout cœur avec vous tous.

QUATRIÈME DISCOURS

17 juillet 1934.

MES CHERS CONCITOYENS,

Je suis resté assez longtemps sans m'entretenir avec vous. C'est parce que j'ai eu fort à faire pour mener à bien, avant la clôture de la session ordinaire, le programme immédiat que je m'étais assigné et qui me paraissait répondre aux besoins les plus urgents.

Certes, j'ai été sollicité à maintes reprises de réaliser de nombreuses et importantes réformes en toutes matières. Mais j'ai dû aller au plus pressé. J'ai trouvé, en

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

arrivant, beaucoup de services publics, soit assez mal organisés, soit en assez grand désarroi.

Il n'en pouvait être autrement puisque, depuis le début de la législature, un très grand nombre de gouvernements s'étaient succédés au pouvoir avec une déconcertante et inquiétante rapidité. Ils n'avaient pas de bases solides. Pour durer et pour agir utilement, un gouvernement a besoin d'une majorité cohérente, disciplinée, dont tous les éléments consentent à accepter les responsabilités du pouvoir, surtout quand celles-ci sont lourdes.

Dans le régime parlementaire, quand ces conditions ne sont pas remplies, les gouvernements ont la solidité de châteaux de cartes que le moindre souffle renverse. L'autorité gouvernementale, si nécessaire,

s'affaiblit alors jusqu'à être menacée de disparaître complètement.

Je n'ai pas besoin de vous dire ce qui arrive dans ce cas. Le désordre règne; les grands intérêts généraux du pays souffrent et sont gravement compromis; la paix intérieure et la paix extérieure sont dangereusement menacées. Je ne pousse pas le tableau au noir. Mais j'ai toujours très présent à l'esprit le souvenir des événements qui m'ont amené à accepter, malgré mon âge, les fort lourdes responsabilités du pouvoir.

Je voudrais bien que tout le monde ait gardé le souvenir de ces événements, surtout ceux qui, plus que moi-même, ne devraient pas les avoir oubliés. Ceci, toutefois, est une autre affaire. Je tiens seulement à vous rappeler que, brusquement, il

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

y a à peine plus de cinq mois, je me suis trouvé en face d'une très grande et très difficile tâche à remplir, pour l'accomplissement de laquelle je n'étais nullement préparé. Je l'ai acceptée uniquement pour remplir un devoir que je mets au-dessus de tous les autres : le devoir envers ma Patrie et envers la République.

Ce devoir exige, pour être bien rempli, le détachement absolu de tout esprit de parti. J'étais certain d'être entièrement détaché de cet esprit. Les moyens dont je pouvais disposer étaient peu nombreux. J'ai puisé ma force et les raisons de mon optimisme, mes chers concitoyens, dans la pensée — je peux même dire dans la conviction — que la grande majorité d'entre vous me ferait confiance.

Il me semble que si vous pouviez vous

prononcer sur ce point, vous ne me donneriez pas un démenti.

C'est la conviction dont je vous parle qui, depuis le premier jour, m'a soutenu dans l'accomplissement de ma tâche. En quoi consistait donc cette tâche? Par où fallait-il commencer? Depuis déjà assez longtemps, je me rendais compte que, dans le domaine financier, le danger était on ne peut plus grand. La situation économique générale me paraissait, en outre, fort mauvaise et je la voyais s'aggraver de jour en jour. Une grave crise agricole sévisait : elle était causée par la mévente des produits de la terre. Cette mévente n'empêchait pas, au reste, les prix de ces produits, quand ils étaient vendus au détail, d'être très élevés et d'accroître la cherté de la vie. Le chômage s'étendait, plongeant dans

la misère des milliers de braves gens et de bons travailleurs.

Par ailleurs, la situation extérieure sollicitait l'attention la plus vigilante. La France avait donc l'impérieux et pressant devoir de mettre au service de la paix du monde et, au besoin, de sa sécurité personnelle, toutes les ressources de son esprit généreux, toutes les ardeurs de son patriotisme averti et clairvoyant, toute l'autorité qu'elle tenait de son grand passé, de ses épreuves, de ses victoires, de son profond attachement à la liberté, au droit, au bien de l'humanité.

Enfin, la France assoiffée d'honnêteté, me paraissait fortement troublée par certains événements et agissements qui avaient profondément révolté sa probe conscience. Elle voulait que ces agisse-

ments délictueux ou criminels fussent sévèrement punis.

Instruite par les leçons de l'histoire, mise en éveil par le spectacle d'événements d'ordre politique survenus en maints pays, dans le monde, depuis la fin de la grande guerre, la France éprouvait, en outre, le besoin de voir l'autorité gouvernementale sérieusement restaurée. Il lui semblait que celle-ci était en train de s'effilocher et de disparaître par suite de la grande instabilité des gouvernements, de leur succession rapide au pouvoir, de la prépondérance accordée aux intérêts particuliers égoïstes sur les grands intérêts nationaux. L'autorité se trouvait de moins en moins à l'endroit où elle devait être.

Il nous suffit d'ouvrir les yeux pour apprendre ce qui arrive dans tous les pays

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

où l'autorité gouvernementale est menacée de disparaître et pour savoir quels sont, d'une façon générale, les véritables fourriers des dictatures.

Je viens de vous dire, mes chers amis, la tâche urgente qui m'a paru devoir être rapidement accomplie. Les membres du gouvernement l'ont envisagée dans le même esprit que moi et nous nous sommes tous mis à l'œuvre en plein accord. Nous ne pouvions pas accomplir rapidement cette tâche en usant des procédures parlementaires ordinaires. Il fallait, tout en procédant avec beaucoup de méthode et suivant un ordre rationnel, aller très vite.

Si nous avions suivi les procédures et les errements habituels, je ne sais pas si le budget de 1934 serait voté à l'heure qu'il

est. Nous avons donc demandé au Parlement et obtenu de lui des pouvoirs spéciaux, mais qui ne l'ont pas dépouillé de ses droits de contrôle. Nos projets ont, grâce à eux, pu être rapidement adoptés par des majorités massives que nous sommes reconnaissants aux Chambres de nous avoir accordées.

Comment avons-nous usé des pouvoirs et de la confiance qui nous ont été accordés? Je voudrais vous le dire brièvement. Dans le domaine financier, nous avons largement atténué le déficit du budget. Dès lors, la Trésorerie n'a plus été à court d'argent. Une très importante réforme fiscale a été ensuite réalisée.

Quels ont été les résultats de tout cela? Le marché monétaire s'est fort amélioré : le taux de l'argent a baissé. Depuis le

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

début de mars, 5 milliards 500 millions de métal-or sont entrés en France. Les fonds d'Etat ont bénéficié d'une hausse importante.

La réforme fiscale a substitué à un régime archaïque, compliqué, lourd et, par conséquent, peu favorable au développement économique du pays, un régime infiniment meilleur.

La simplification et l'allègement des charges sont ses caractéristiques. Les impôts directs, dont la lourdeur provoquait la thésaurisation et la faillite de nombreuses entreprises, ont été réduits. Nous avons veillé surtout à ce que le nouveau régime soit favorable aux classes laborieuses et puisse contribuer à améliorer leur sort.

En agissant ainsi, nous avons évité la

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

dépréciation de la monnaie et écarté les dangers d'une fermeture des caisses publiques qui aurait eu des conséquences incalculables.

Les mesures prises dans le domaine financier doivent contribuer au redressement de notre situation économique. Sur cette situation, le désordre et le désarroi qui règnent dans le monde au point de vue économique exercent une influence malheureuse. Il ne dépend pas de notre seule bonne volonté de la modifier favorablement.

L'instabilité des monnaies ne permet que du provisoire et des ententes de peu de durée.

C'est la grande amélioration de nos finances publiques qui nous a permis de mettre à la disposition de l'agriculture les

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

crédits importants qui pourront aider, nous l'espérons bien, les producteurs de céréales à vendre aisément et avec profit leurs récoltes prochaines. Ces crédits les empêcheront d'être écrasés par les reports de blé des récoltes dernières, non encore vendues.

Mais notre préoccupation constante, au cours de l'accomplissement de notre œuvre, a été de supprimer le chômage dans la plus large mesure possible, car le chômage est dangereux à de multiples points de vue.

Supprimer ou tout au moins réduire grandement le chômage, donner du travail aux travailleurs si nombreux qui en cherchent vainement depuis tant de mois, alléger ainsi les budgets communaux, départementaux et celui de l'Etat, des très

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

lourdes charges qu'ils supportent pour secours de chômage, était une nécessité urgente.

C'est cette nécessité qui nous a conduits à soumettre au Parlement un ensemble de travaux fort utiles et de toute nature, intéressant à la fois les campagnes et les villes. Ces travaux vont réveiller et développer un grand nombre d'activités françaises qui souffraient de plus en plus de la crise économique et auxquelles il importait de donner sans retard l'espoir et la vie.

L'opération financière qui doit procurer les crédits destinés à l'exécution des travaux en un petit nombre d'années, nous a permis également de donner aux assurés sociaux la certitude que leurs versements capitalisés, qui doivent contribuer au paie-

ment de leurs retraites, seront mis à l'abri des risques qu'ils auraient pu courir dans d'autres placements.

Voilà ce que le gouvernement a pu faire en fort peu de temps dans le domaine financier, dans le domaine économique et pour la réduction du chômage. Mais il n'a pas cessé un instant, pendant qu'il accomplissait cette partie importante de son œuvre, de s'occuper activement de la sécurité de la France et de la mise en état de défense de ses frontières, afin que ceux qui seraient tentés de les violer n'y réussissent pas. Je dis « défense », mes chers amis, car personne en France ne songe à chercher querelle à qui que ce soit et encore moins à prendre, sous un prétexte quelconque, l'initiative d'une agression.

Nous sommes passionnément attachés à

la paix. Nous ne troublerons jamais la paix d'autrui, mais nous ne voulons pas que l'insuffisance de nos moyens de défense et de notre force de résistance à l'agression puisse donner, un jour ou l'autre, à un moins pacifique que nous, l'intention de forcer violemment notre porte et d'envahir notre territoire. C'est le maintien de la paix dans le monde que la France poursuivra inlassablement.

Si j'ai tenu, comme je vous l'ai dit, à faire adopter à notre pays, sur le terrain de la politique extérieure, une attitude répondant à son passé, à ses épreuves, à sa gloire, à son amour de l'humanité, c'est pour qu'il puisse contribuer aussi efficacement que possible au maintien de cette paix et obtenir du même coup la pleine sécurité dont il a besoin.

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

C'est l'expression de ce besoin, en même temps que celle de notre ferme volonté de collaborer sincèrement et cordialement à toute mesure, à toute entente, à tout accord capable de donner aux autres, comme à nous-mêmes, l'assurance de pouvoir vivre, travailler et progresser en paix, que M. le Ministre des Affaires Etrangères est allé apporter, en notre nom, aux nations amies auxquelles il a commencé de rendre visite.

L'accueil qu'il a partout reçu prouve que nous avons été bien compris. Un ferme espoir de succès nous encourage donc à persévérer dans la voie où nous nous sommes engagés.

Il me reste, mes chers amis, à vous dire un mot de l'œuvre de justice que nous poursuivons et voulons mener à bien, pour don-

ner satisfaction à ce sentiment d'honnêteté qui est si profondément ancré en vous. Cette œuvre n'est pas encore complètement réalisée. Beaucoup d'inculpés sont cependant déjà sous les verrous. Les procédures pour les amener tous, où qu'ils se trouvent, devant les tribunaux, se poursuivent aussi rapidement que le permettent les prescriptions de nos lois.

Ces prescriptions, il importe de les observer strictement, pour éviter des cassations de jugements qui permettraient à ceux qui auront été reconnus coupables, soit de retarder l'heure des sanctions méritées, soit même d'échapper à celles-ci.

Nous avons pu récemment obtenir, avant la séparation des Chambres, le vote de dispositions qui permettront, je l'espère, de rendre plus rapide la marche des très

nombreuses instructions en cours et d'amener, dans un avenir prochain, tous les inculpés devant les tribunaux de répression.

Une question se pose maintenant à mon esprit comme peut-être au vôtre :

Ai-je réussi dans la tâche entreprise ?

Suis-je arrivé à réaliser, avec le concours de mes dévoués collaborateurs, les parties, au moins essentielles, du programme que je m'étais tracé et dont je vous avais indiqué les grandes lignes dans mes premières allocutions ?

La situation est-elle, d'une façon générale, meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était le 8 février, quand j'ai répondu à l'appel du chef de l'Etat ?

Dieu me garde de m'enorgueillir. Rien n'est pire que l'orgueil : il étouffe la rai-

son et s'oppose à la claire vision des choses.

Mais, sans tirer aucun orgueil de l'œuvre que, mes collaborateurs et moi nous avons accomplie en moins de six mois, il me semble que bien des choses sont, tout de même, en meilleur état qu'elles ne l'étaient au moment où j'ai accepté le pouvoir.

Certes, il reste fort à faire: mais c'est parce que tout ce qu'il y avait à faire dépassait nos possibilités d'action au cours de la brève période pendant laquelle nous avons dû agir.

Certes, dans l'œuvre accomplie, il y a des parties imparfaites et même quelques erreurs. Je m'en suis aperçu et je les ai signalées tout de suite, en prenant l'engagement de revenir sur les malfaçons, au

cours des vacances, et de réparer les erreurs commises de bonne foi, notamment en ce qui concerne les retraites. Ces promesses seront tenues.

C'est à peu près tout ce que j'avais à vous dire aujourd'hui, mes chers concitoyens et amis. Mais j'aurai l'occasion de vous parler encore au cours de ces vacances, car je tiens à rester en contact étroit et confiant avec vous.

Me permettez-vous de vous dire encore qu'il me semble vous voir pendant que je vous parle devant le micro, et que j'ai l'impression qu'une communication directe s'établit entre vous et moi ?

Je sais bien que ces conversations déplaisent à quelques-uns. Je sais aussi que la critique et que l'esprit de parti ne perdent pas leurs droits et que ces droits

s'exercent parfois amèrement contre moi.

C'est naturel, et je ne songe pas à m'en plaindre, car je ne suis pas un dictateur. J'aime la liberté. Mais je sais aussi que la plupart d'entre vous, se souvenant que je suis un simple citoyen comme eux, et un citoyen dénué de toute ambition et de toute arrière-pensée politique, sont convaincus que je leur dis les choses dans leur intérêt et non dans le mien, telles que je les vois, telles que je les sens, telles que je les comprends.

Je sais enfin que vous êtes convaincus que la passion de la vérité et du bien public m'anime seule au poste où je me suis trouvé placé, pour un temps, par suite d'un concours d'événements et de circonstances que rien ne pouvait me faire prévoir quand j'ai renoncé, volontairement et

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

sans regrets, à la vie politique. C'est pour cela que je crois avoir votre confiance.

De mon côté, j'ai, moi aussi, une pleine confiance en vous, en votre sagesse, en votre raison, en votre amour de la France plus fort que votre amour pour un parti. Vous êtes le pays, le grand pays de France, si sain dans son ensemble, si généreux, si uni quand l'intérêt de la patrie l'exige, et il l'exige en ce moment. Conservez donc votre union. Fortifiez-la même en considérant tout le grand bien qu'elle a pu produire chaque fois qu'elle a existé.

C'est la prière que je vous adresse en terminant. Exaucez-la, mes chers amis, dans votre intérêt plus que dans le mien.

CINQUIÈME DISCOURS

24 septembre 1934.

MES CHERS CONCITOYENS,

Il y a longtemps que je ne vous ai parlé.
Ne croyez pas que je vous ai oubliés.
Ma pensée va sans cesse vers vous, car je sens que vous êtes ma force et j'ai besoin de le sentir pour accomplir avec confiance ma tâche, qui est fort dure.

Je sais votre grand désir, votre grand besoin de voir la situation générale s'améliorer aussi rapidement que possible, car la situation de chacun de vous s'améliorera également.

Malheureusement, je n'ai pas de

baguette magique pour transformer en un clin d'œil la situation. Qui donc en possède une? Où est ce faiseur de miracles, qui résoudra, sans avoir l'air d'y toucher, toutes les difficultés de l'heure présente?

Chaque jour en apporte de nouvelles. Quand une chose s'arrange, une autre se déränge. Il ne manque pas de gens pour s'efforcer de les déranger. J'en fais l'expérience. N'allez pas croire, cependant, que ces expériences renouvelées me découragent. Cela fait dire à certains que je désire garder le pouvoir parce que j'y ai pris goût. C'est évidemment parce qu'ils désirent vivement ce pouvoir qu'ils me prêtent leurs propres ambitions.

Je n'ai aucun désir de garder le pouvoir. Si je m'interrogeais bien, je trouverais plutôt en moi le désir contraire. J'ai encore

moins de goût pour ce qu'on appelle aujourd'hui la politique et qui me paraît consister en intrigues de toutes sortes.

Si je garde le pouvoir pour un temps plus long que je ne l'avais prévu quand je l'ai accepté, c'est pour vous présenter un programme de réformes et de mesures dont la réalisation me paraît indispensable et urgente; c'est pour servir le pays du mieux que je peux. C'est pour l'aider à surmonter les grandes difficultés de toute nature avec lesquelles il est aux prises.

Mais, avec le maigre pouvoir dont je dispose — car je ne suis pas un dictateur — je ne pourrais pas aboutir à grand'chose si le pays ne s'aidait pas et ne se disciplinait pas courageusement lui-même.

Avec cette aide et cette discipline, on

réussira, non sans beaucoup de peine, sans doute, mais on oublie vite la peine quand le succès est obtenu.

A la base du succès, je ne cesserai de le répéter, est la confiance. Vous l'avez cherchée auprès de moi. Je la cherche auprès de vous. Soutenons-nous mutuellement et ayons ensemble les yeux très ouverts sur les pêcheurs en eaux troubles et sur les spéculateurs qui fondent leurs calculs de réussite sur les catastrophes.

Ce sont eux qui ont cherché à exploiter jusqu'aux moindres incidents et événements de ces vacances pour tenter d'arriver à leurs fins.

Il y a des hauts et des bas dans toute entreprise. On insiste sur ce qui peut émouvoir; on dénigre ce qui est de nature à rassurer.

La tactique est connue. Décourager ceux qui agissent; décourager ceux pour qui l'on agit.

La tactique, en ce qui concerne le gouvernement, consiste à dire qu'après tout, il n'a pas fait grand'chose et que ce qu'il a fait est loin d'avoir produit les résultats promis et attendus. Ceux qui propagent ces bruits sont les mêmes qui ont fait tout leur possible pour essayer de nous empêcher d'agir en nous refusant *a priori* leur confiance et n'ont pas cessé, depuis lors, de travailler à détruire la vôtre.

Heureusement qu'il y a dans notre cher pays infiniment plus de gens clairvoyants et sensés que d'aveugles et de naïfs.

Examinons un peu ensemble si les résultats acquis depuis le 10 février sont négligeables.

Pour s'en rendre bien compte, il faut se demander ce qui serait arrivé si la constitution du gouvernement que j'ai l'honneur de présider n'avait pas arrêté une émeute et empêché d'éclater une guerre civile, qui aurait provoqué une guerre étrangère.

Il faut se demander ce qui serait arrivé si le budget n'avait pas été un peu mieux équilibré qu'il ne l'était et le Trésor mis en état d'acquitter les dépenses publiques : les services publics auraient très mal fonctionné, les fonctionnaires n'auraient pu recevoir que la moitié de leurs traitements et les retraités encore moins sur leurs retraites.

Il faut se demander ce qui serait arrivé si la réforme fiscale n'avait pas été adoptée en temps utile ; si nous n'avions pu

obtenir du Parlement le vote de dix milliards de crédits destinés à entreprendre des travaux productifs et à réduire, dans un avenir prochain, d'une façon fort sensible, le nombre de chômeurs.

Le sort de ces chômeurs me paraît infiniment plus intéressant que celui des professionnels du désordre qui les excitent et qui sont en général bien plus qu'eux à l'abri du besoin et assez souvent même assez grassement rentés.

Il faut se demander enfin ce qui serait arrivé si nous n'avions pas, sur le terrain international, opéré un sérieux redressement de la politique française, redressement qui a rendu à la France le prestige et l'autorité qu'elle doit avoir et précieusement conserver, car ils sont des éléments fort importants de sa sécurité.

Tout cela peut être oublié ou tenu pour rien par ceux dont la manie est de critiquer sans cesse ou par ceux qui ne sont jamais contents des autres et qui, amenés un beau jour au pied du mur, se révèlent impuisants et simples gâcheurs de mortier. Tout cela, cependant, était ardemment désiré par le pays quand je suis arrivé.

Je pouvais donc considérer, quand tout cela a été fait que ma tâche était terminée et que je n'avais plus qu'à me retirer. J'en ai eu grande envie, je ne vous le cache pas. Les résultats que je viens de vous dire me permettraient de ragagner définitivement ma retraite des champs, pour y attendre, loin des intrigues des partis politiques, du tumulte des assemblées et des difficultés du pouvoir, l'heure qui sonne pour tout le monde.

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

Je n'ai pas cédé à la tentation. Ai-je eu tort? Ai-je eu raison? Je le saurai plus tard. Mais il m'a semblé que mon devoir, dans une période de crise économique comme celle que nous traversons, était de chercher à l'atténuer immédiatement dans toute la mesure du possible, en attendant de trouver les moyens pratiques et efficaces d'y mettre fin.

J'ai passé une bonne partie de mon temps à ce travail depuis que le Parlement est en vacances. D'autre part, en restant au pouvoir, il m'a été possible de surveiller les manœuvres faites pour ébranler votre confiance et pour essayer de réduire l'importance des résultats que j'attendais de l'effort accompli: exploitation, par l'esprit de parti, des moindres incidents politiques sans grande importance en eux-

mêmes — développement d'une campagne en faveur de la dévaluation du franc dont le résultat serait désastreux pour toute la France si elle venait à réussir.

Cette campagne était déjà menée par le parti socialiste unifié et par le parti communiste. Or, ces deux partis qui, pendant assez longtemps, se sont violemment combattus, viennent de s'unir. Le parti socialiste unifié a fait une entrée sensationnelle dans le giron du parti communiste, qui est le socialisme de stricte observance. L'événement attendu depuis longtemps était fatal.

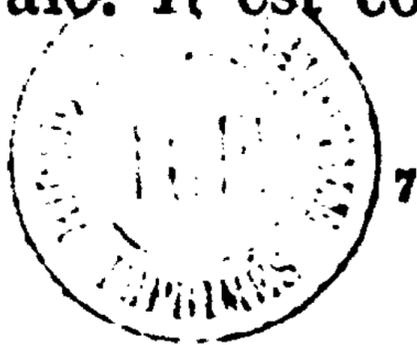
Il a effrayé, ébranlé la confiance, amené un resserrement de l'argent et développé les désirs de thésaurisation : toutes choses regrettables. Mais, considéré en lui-même,

je trouve que l'événement a été heureux. Il a, en effet, dissipé une équivoque fort dangereuse.

La situation est claire aujourd'hui. Nous avons l'aveu public que « socialisme et communisme » sont exactement la même chose.

Si l'événement est heureux en un sens, il est fâcheux dans un autre. Il va rendre plus active la campagne en faveur d'une dévaluation rapide du franc qu'on présentera habilement comme une campagne en faveur de la déflation des prix, mais dont le but certain, quoique inavoué, sera d'amener le franc à la valeur « zéro ».

Par la ruine du franc, le nouveau parti communiste et socialiste unifié est certain d'aboutir à la ruine générale. Il est con-



DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

vaincu, et avec raison, que cette ruine générale lui offrira les plus grandes chances d'établir sa dictature.

Mais comment peut-il se faire qu'il ait trouvé, pour la réussite de sa manœuvre, des auxiliaires précieux dans une catégorie de nos concitoyens qui tiennent essentiellement, non pas seulement à garder, mais encore à accroître autant que possible la fortune qu'ils ont et dont les idées politiques sont généralement aux antipodes de celles des communistes?

Que les concitoyens dont je parle soient de bonne foi et, très loin de vouloir préparer son lit au communisme, je n'en doute pas.

Mais qu'ils se trompent et s'abusent sur le bien que l'activité économique du pays et sa richesse générale pourraient retirer

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

de la dévaluation du franc, je n'en doute pas davantage.

Je comprends que les industries exportatrices soient très désireuses de pouvoir exporter. Je sais combien elles souffrent. Je peux leur donner l'assurance que le gouvernement fait et fera tout son possible pour les aider.

Il s'y emploie tous les jours dans les négociations incessantes qu'il poursuit. Il est toujours prêt à écouter leurs suggestions et à seconder leurs efforts autant qu'il est en son pouvoir. Mais il ne saurait le faire par un moyen dans l'efficacité, même momentanée, est plus que douteuse.

Cette efficacité escomptée serait très vite réduite à néant par les mesures que ne manqueraient pas de prendre les pays dont on se serait naïvement imaginé qu'on

pourrait aisément faire tomber leurs barrières douanières par des manipulations monétaires.

Dans la lutte qui s'engagerait alors, le franc serait vite à zéro.

Et quand nous en serions là, mes chers amis, ce serait la ruine complète de la France : ruine de tous les « porteurs de rente » et il y en a en France des centaines et des centaines de milliers. Ruine de tous les « crédi-rentiers », et ils sont nombreux — chute à zéro des retraites de toute nature, et notamment de toutes celles des mutualistes. Ruine de tous les porteurs de livrets de caisses d'épargne, et l'avoir de l'ensemble de ces livrets s'élève à 59 milliards de francs. Ruine du fameux bas de laine français, dont on se moque parfois hors de chez nous parce qu'on l'envie.

Ce serait le salaire de l'ouvrier réduit à la valeur zéro. Ce serait un plus grand désastre encore pour les familles nombreuses qu'il est si nécessaire d'aider, de protéger et d'encourager.

Enfin, le franc à zéro conduirait à la catastrophe tous les agriculteurs, c'est-à-dire toute cette catégorie de Français si travailleurs et si économes qui cultive la terre de France.

La terre de France, source permanente et inépuisable de cette richesse qui nous a permis, après toutes les calamités et les grandes guerres subies au cours de notre histoire et qu'on croyait, dans le monde, nous avoir complètement épuisés, de refaire rapidement notre fortune et de nous redresser plus forts que jamais.

On me dira, peut-être, que quand la

monnaie a été dévaluée, on peut la faire remonter. C'est impossible quand elle n'a plus aucune valeur. On ne ressuscite pas les morts.

Je m'excuse de toutes ces considérations peut-être un peu longues : mais elles m'ont paru nécessaires pour dénoncer quelques erreurs graves, quelques dangers plus graves encore, et pour mettre les choses au point.

J'ai hâte maintenant de vous parler des réformes à faire.

Vous savez que les réformateurs ne manquent pas. Leurs efforts, leurs projets sont souvent intéressants. J'en ai lu beaucoup avec attention et même avec profit. Mais ils sont abondants, ils embrassent parfois trop de choses et supposent pour la plupart que la table est rase. Elle ne l'est

pas: tant s'en faut. Il y a des réalités qu'on ne peut supprimer ni par un trait de plume ni même par un décret-loi. Souvenez-vous que je n'ai pu user de ce dernier moyen que pour une période de très courte durée et seulement en quelques matières fort limitées.

Je dois donc essayer de réformer en tenant compte de ces réalités et en commençant par ce qui presse le plus.

Ce qui presse le plus, dans notre régime, surtout dans les circonstances que nous traversons, c'est d'avoir un gouvernement ayant de l'autorité. Or, il n'en a plus guère. Un certain nombre d'entre vous sera peut-être tenté de me répondre que, dans un régime parlementaire et démocratique, aucun gouvernement ne peut avoir d'autorité. Ce n'est pas mon avis. Je suis atta-

ché à ce régime. J'en connais les inconvénients, mais aussi les avantages. J'aime la liberté. Nous avons tout près de nous, de l'autre côté de la Manche, un très grand et noble pays qui est notre ami. Il vit sous un régime parlementaire depuis très longtemps. Ses gouvernements, qu'ils appartiennent à un parti ou à l'autre, ont une grande autorité. Savez-vous pourquoi? Leur chef est investi d'un pouvoir de chef. Il s'appelle le Premier Ministre, et il l'est en effet.

Ce chef et le gouvernement, en arrivant au pouvoir, sont assurés l'un et l'autre d'avoir devant eux une longue existence. D'où leur autorité. Ils sont assurés en même temps d'avoir un budget en temps voulu et dans lequel ne seront inscrits que les crédits et les dépenses demandés par

eux. Ils ont enfin l'assurance d'avoir un corps de fonctionnaires et de serviteurs de l'Etat fortement discipliné, soumis à ses devoirs et dont l'insurrection contre l'Etat ne serait pas aisément admise.

J'ajoute qu'en Grande-Bretagne la séparation des pouvoirs existe réellement et que la magistrature n'a rien à voir avec la politique, ce qui est le seul moyen d'avoir une justice tout à fait impartiale..

Ce moyen, j'ai le dessein de l'organiser chez nous. C'est urgent.

En France, le chef du gouvernement, qu'on appelle le Président du Conseil, n'est qu'une fiction. Il n'est pas investi d'une autorité spéciale. La Constitution l'ignore et ne fait pas mention de lui, ce qui est un tort. En droit et en fait, il est un ministre comme les autres, ce qui ne

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

lui donne pas une autorité suffisante pour être un arbitre entre ses collègues.

Dans notre pays, les gouvernements ne sont pas assurés de vivre longtemps. Ils n'ont pas de majorité homogène, car il y a trop de partis. Ils peuvent être renversés pour un « oui » ou pour un « non », sans que rien de désagréable puisse arriver à ceux qui les ont renversés pour jouer au jeu de massacre.

Vous avez vu, et l'étranger a vu malheureusement lui aussi, ce qui s'est passé chez nous au cours des vingt mois qui se sont écoulés entre le moment où la Chambre actuelle a commencé de siéger et le 6 février dernier.

Pendant ces vingt mois, six gouvernements — un en moyenne par trimestre — se sont succédé au pouvoir. Le chef de

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

l'Etat a dû signer, pendant cette courte période, 163 décrets nommant des ministres ou des sous-secrétaires d'Etat.

Ces gouvernements pouvaient compter dans leur sein des hommes de valeur, mais ceux-ci devaient savoir par avance, qu'ils n'auraient pas le temps d'en faire la preuve, car la majorité sur laquelle ils étaient censés de s'appuyer n'existait pas et ne pouvait pas exister.

Près de la moitié, en effet, de cette majorité s'est refusée, à six reprises, d'accepter, à côté de l'autre moitié les responsabilités du pouvoir. Excellent moyen, pensait-elle — et elle n'avait pas tort — de s'en réserver largement les avantages sans recevoir de coups ni courir aucun risque. Après deux expériences, on pouvait être fixé. La méthode a cependant

duré jusqu'au jour où le mécontentement public y a mis fin : vous savez comment.

Quelle autorité des gouvernements aussi éphémères peuvent-ils avoir pour gouverner au dedans et parler au dehors ainsi qu'il convient à un aussi grand pays que le nôtre ?

En France, les gouvernements ont assez rarement les budgets annuels en temps voulu. Ils vivent souvent, pendant plusieurs mois, sous le régime si fâcheux, des douzièmes. En outre, ce budget contient des dépenses qu'ils n'avaient pas proposées parce qu'elles ne leur avaient pas paru utiles. Cela n'est pas de nature à accroître leur autorité. Celle-ci, au contraire, s'en trouve encore amoindrie.

En France, enfin, une partie des fonctionnaires de l'Etat vise à être, de plus en

plus, indépendante de lui. Elle s'insurge et se met en grève.

Y a-t-il des remèdes à tout cela? Oui certes. Je ne vous aurais pas dit le mal s'il n'y avait pas de remèdes.

Donnons aux gouvernements l'autorité, dont ils ont tant besoin, en attribuant d'abord à leur chef, par quelques mots insérés dans la Constitution, la qualité de Premier Ministre qu'il doit avoir.

Permettons ensuite à celui-ci, en cas de désaccord du gouvernement avec la majorité de la Chambre, d'en appeler immédiatement au pays sans avoir à recourir aux formalités et aux procédures actuelles. Le pays pourra ainsi se prononcer, puisqu'il est souverain. Une légère modification apportée à la Constitution sera suffisante pour qu'il en soit ainsi, sauf dans

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

certains cas nettement spécifiés où l'autorisation préalable du Sénat, qui a rendu de si grand services à la République, sera nécessaire.

Soyez assurés que les crises ministérielles seront rares quand la crainte de la dissolution immédiate viendra réfréner les ambitions impatientes et souvent fort peu justifiées qui sont à l'origine de la plupart de ces crises et non point des désaccords profonds sur les idées et sur les principes.

Inscrivons d'autre part, dans notre Constitution que le gouvernement seul, proposera les dépenses et que cette initiative ne pourra pas être prise par les membres de l'une ou de l'autre Assemblée.

A cette disposition, ajoutons-en une autre pour permettre aux gouvernements de proroger par décret et pour une année

le budget de l'année en cours quand le budget de l'année en cours quand le budget de l'année suivante n'aura pas été voté en temps utile.

Enfin, pour assurer le bon fonctionnement ininterrompu des services publics dont ni l'Etat ni les particuliers ne peuvent se passer, inscrivons le statut des fonctionnaires dans une loi constitutionnelle. C'est une nécessité absolue.

Les fonctionnaires sont des citoyens privilégiés. Ils sont assurés d'avoir un traitement et une retraite. La vie pour les autres citoyens est pleine d'aléas et de risques de ruine complète. Ils sont tous exposés à n'avoir plus un sou pour vivre. La sécurité que donnent aux fonctionnaires un traitement et une retraite assurée jusqu'à la fin de leur vie doit avoir sa contre-

partie dans l'obligation d'accepter certaines disciplines dont les citoyens, non fonctionnaires sont affranchis.

Avoir beaucoup plus de sécurité pour son existence matérielle que la grande masse des citoyens et vouloir jouir en même temps, sans courir aucun risque, de toutes les libertés dont jouissent ceux-ci, avoir pris l'engagement de servir l'Etat, en sollicitant une fonction bien rémunérée, et combattre ardemment, et même violemment, cet Etat en dehors des heures de service et même trop souvent pendant ces heures, vouloir user d'un droit usurpé comme si c'était un droit accordé par la loi, c'est, du point de vue du plus élémentaire bon sens, une prétention absurde; du point de vue de l'intérêt public, c'est une prétention inacceptable.

Mais les fonctionnaires de l'État ont, par contre, des droits indiscutables et dont la jouissance leur est incomplètement assurée. Ils ont besoin d'être sérieusement garantis contre l'arbitraire et le favoritisme et d'être certains que c'est le zèle et le mérite seuls qui donneront droit aux avancements et aux récompenses.

C'est la raison pour laquelle, je le répète, le statut des fonctionnaires doit être inscrit dans une loi constitutionnelle.

Je suis convaincu que tout que je viens de dire ne va pas à l'encontre des sentiments intimes de la très grande majorité des fonctionnaires. Cette majorité, consciente des responsabilités et des devoirs que la fonction lui impose, ne demande qu'à accepter les unes et à bien remplir les autres.

Elle mérite toute la sollicitude du gouvernement, qui ne lui fera jamais défaut. Je me garderai bien de la confondre avec la minorité turbulente, indisciplinée et généralement peu attachée à l'accomplissement de sa tâche professionnelle qui s'efforce, et trop souvent par la menace et même par la violence, de lui persuader que les fonctionnaires ont pour mission, non pas de servir l'Etat, mais de l'asservir.

Si l'Etat, par faiblesse, pouvait se prêter à cet asservissement, nous pourrions considérer comme prochaine la fin d'une France grande, forte et libre. Notre porte serait largement ouverte à ceux du dehors qui voudraient, eux aussi, nous asservir.

Pas plus que moi, vous ne sauriez l'admettre. C'est ce qui me permet de croire

que le plus grand nombre d'entre vous partagent mes sentiments et approuvez mes projets de réforme de l'Etat.

Je ne peux pas vous les dire tous, aujourd'hui, ni vous exposer les grandes lignes de l'organisation de la présidence du conseil, ni celles de l'organisation d'un conseil national économique professionnel et de conseils économiques régionaux qui lui seront rattachés et qui conseilleront le gouvernement.

Je crois que le pays pourra attendre de grands bienfaits de ces organisations, tant pour sa prospérité que pour la préparation de la législation appropriée à ses besoins et pour la solution des difficultés ou des conflits économiques.

Je suis obligé de réserver tout cela, et quelques autres choses encore, pour la cau-

serie que nous aurons la semaine prochaine.

Je n'ajouterai que quelques mots à ce que je viens de vous dire. Il y a certes, beaucoup de choses à modifier et à réformer pour remettre debout une grande maison dont les murs et la voûte laissent voir beaucoup de lézardes.

Mais il y a certaines choses à modifier et à réformer dont la modification et la réforme ne dépendent absolument pas de moi. Je fais allusion aux mentalités, causes de tout notre mal.

Ont-elles vraiment changé? Sont-elles en train de se modifier? Les égoïsmes personnels ou de partis s'apaisent-ils? Les ambitions, les rancunes, les inimitiés violentes s'apaisent-elles pour que renaisse l'admirable esprit patriotique qui, il n'y a

pas si longtemps, a sauvé la France et l'a préservée d'un dur esclavage?

Je me le demande souvent avec anxiété et je n'ose pas répondre à cette question que pose devant mon esprit l'amour de la Patrie. Car, si cette réponse était négative, pourquoi continuerais-je à poursuivre la lourde tâche que j'ai acceptée?

Ce que je ne peux faire, vous pouvez le faire, vous qui m'écoutez. Ces mentalités obstinées, c'est vous seuls, par votre volonté, qui pourrez les changer. Je me rends bien compte que ma seule volonté, ni mes seuls efforts ne peuvent pas opérer de tels changements.

Il n'est pas très aisé d'agir et encore moins de réussir quand on se trouve placé entre ceux-ci qui vous combattent, entre ceux-là qui vous soutiennent avec d'inquié-

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

tantes hésitations et réserves, entre d'autres, qui, tout en vous soutenant, sont impatients de voir tout ce qui était par terre remis debout en un tournemain.

Ceux-ci oublient qu'il faut, pour opérer ce redressement, outre une volonté ferme — qui, certes, ne me fait pas défaut — de la méthode, de la persévérance dans l'effort, de la patience, du temps et, enfin et surtout, un pouvoir réel et suffisant.

Ce pouvoir, le gouvernement ne l'a pas. Je ne l'ai pas plus que lui. Mais vous l'avez, vous, qui êtes le Pays. Vous pouvez, si vous le voulez, en manifestant sans ambiguïté votre volonté, modifier les mentalités qui ne veulent pas changer et obtenir que soit fait tout ce qui doit être fait.

Ma conviction profonde est que, pour

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

assainir l'atmosphère au milieu de laquelle nous vivons et l'air que nous respirons tous depuis déjà trop de temps, il n'y a que la manifestation éclatante de votre volonté qui puisse être souveraine.

Je vous le dis très haut, mes amis, pour que vous m'entendiez bien et pour que vous me compreniez encore mieux. J'ai une absolue confiance en votre clairvoyance, en votre sagesse, en votre raison, en votre patriotisme.

Fort de cette confiance, je reviendrai m'entretenir encore avec vous la semaine prochaine.

SIXIÈME DISCOURS

4 octobre 1934.

MES CHERS CONCITOYENS,

J'ai esquissé devant vous, il y a quelques jours, une partie des réformes qu'il me paraît indispensable de réaliser sans perdre de temps. Je n'ai pas pu entrer dans les détails: mais je vous en ai assez dit pour que vous ayez compris le caractère de ces réformes, l'esprit qui les a inspirées, les résultats qu'elles doivent permettre d'atteindre.

Le caractère de ces réformes, c'est d'être simples, claires, et justifiées par une situation sur les difficultés de laquelle personne ne peut se méprendre. L'esprit qui les a

inspirées est celui qui a donné naissance à nos institutions libres. J'ai conscience, dans tout ce que je propose et dans tout ce que je fais, d'être leur dévoué défenseur.

Le résultat auquel ces réformes doivent aboutir, c'est de compléter ces institutions par l'organisation d'un gouvernement muni d'assez d'autorité et certain de vivre assez longtemps pour pouvoir remplir son rôle.

L'expérience a suffisamment prouvé que nos gouvernements n'avaient plus ni cette autorité ni cette certitude de durer sans lesquelles le gouvernement n'est qu'un mot et son action qu'un geste vain.

Quand un pays en est là, le désordre arrive, l'anarchie succède au désordre. L'anarchie suscite inévitablement la dictature soit d'un homme, soit de quelques

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

hommes, soit d'un pays vainqueur. Je voudrais éviter un sort pareil à la France. Toutes mes initiatives, tous mes projets de réforme de l'Etat tendent à ce but.

Il est certain qu'à la suite des légères modifications et additions que je vous propose d'apporter à notre Constitution politique, les Assemblées parlementaires devront prendre l'initiative d'introduire dans leurs règlements quelques dispositions en harmonie avec les réformes constitutionnelles. Ces dispositions fortifieront ainsi l'institution parlementaire menacée assez visiblement de divers côtés.



Vous savez déjà que j'attends d'une présidence du conseil bien organisée avec, à

sa tête, un président reconnu par la Constitution, des possibilités d'action gouvernementale qui n'existent pas aujourd'hui.

Dans mon projet, la Présidence du Conseil doit être dotée de services et d'un personnel sélectionné permanent et, surtout, peu nombreux, détaché des grandes administrations publiques. Grâce à ces services, le président du conseil pourra suivre attentivement l'activité de chaque département ministériel et veiller à ce que l'une ne gêne pas l'autre, et qu'initiatives, travaux et efforts soient coordonnés en vue du bien général. A la présidence du conseil, outre les services de la statistique générale et le secrétariat général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, sera rattaché le Conseil National Economique réorganisé.



Tel que je le conçois, il doit être composé de représentants qualifiés de l'économie du pays, désignés par le gouvernement : agriculteurs, commerçants, industriels, transporteurs, banquiers et distributeurs de crédit, artisans et ouvriers.

Il n'aura, certes, aucun pouvoir de décision. Mais il sera consulté par le gouvernement sur toutes les questions de caractère économique et en particulier, sur les projets de loi visant l'agriculture, le commerce, l'industrie, les transports, le crédit, les questions intéressant l'artisanat et la main-d'œuvre. Il sera libre, par ailleurs, de formuler des vœux et d'émettre des suggestions. Il aura aussi pour rôle de veiller à la conciliation des intérêts divergents.

Pour renforcer le Conseil National Economique et pour faciliter sa tâche, un certain nombre de Conseils Régionaux seront créés. En liaison constante avec lui, ils constitueront son prolongement local et, en quelque sorte, ses antennes.



L'absence de responsabilité érigée en système a faussé tous les ressorts amoindri, jusqu'à la supprimer parfois, toute autorité. Il en est résulté un laisser-aller et un oubli de l'intérêt public dont les preuves et les dangers ne sont que trop frappants. Tout cela doit être remis en ordre pour que le pays soit bien administré. Une administration simplifiée, allégée des poids lourds qui la paralysent,

attentive, vigilante, accueillante et compréhensive, peut contribuer puissamment à la prospérité générale d'un pays. C'est pourquoi j'ai lié les mesures à prendre dans le domaine de l'administration publique à celles dont je vous ai parlé à propos de l'économie.



A côté d'une administration publique remise en ordre, rénovée et adaptée aux nécessités du temps où nous vivons, il faut que la France ait une organisation judiciaire assurant l'indépendance absolue du juge, indépendance qui est la condition essentielle de son impartialité.

Cette indépendance, le juge l'aura grâce à la séparation absolue du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire. Le magistrat

assis, celui qui décide et prononce, ne doit consulter que la loi, qu'il doit bien connaître, et sa conscience d'homme honnête et libre. Son avancement ne doit dépendre que des preuves qu'il aura données de son savoir et de cette haute conscience.

Après le vote des réformes constitutionnelles, je me propose de saisir le Parlement des projets de loi qui permettront d'assurer la séparation dont je viens de vous parler.



Il est impossible, vous le comprenez, de tout mettre en chantier et de tout faire en même temps, car on aboutit alors à l'embouteillage, au désordre et au chaos.

J'ai fait l'expérience des inconvénients, sinon des dangers, qui peuvent résulter

d'une trop grande précipitation à agir. Il arrive parfois qu'on soit obligé, quand un danger menace, d'agir ainsi. Mais il en résulte souvent de graves ennuis.

S'ils n'étaient que pour le gouvernement, il n'y aurait que demi mal. Mais les ennuis sont parfois pour d'autres que pour le gouvernement. Il faut alors reprendre à pied d'œuvre le travail insuffisamment fait. Ce travail exige beaucoup de temps. C'est ce qui est arrivé pour les réductions que nous avons dû faire sur les retraites des fonctionnaires et des militaires quand, devant la menace d'une fermeture des caisses publiques et les nécessités plus qu'urgentes, tant de la Trésorerie que de l'équilibre budgétaire, nous avons dû imposer des sacrifices immédiats à tout le monde.

Au cours du travail précipité auquel il

a fallu se livrer, des erreurs ont été commises en ce qui concernait les retraites. Je vous ai, moi-même, signalé ces erreurs aussitôt que je m'en suis aperçu. Je vous ai dit, en même temps, qu'on allait remettre le travail sur le chantier pour les réparer.

Ce travail est terminé. Les représentants des diverses catégories de retraités ont été appelés à y collaborer. D'ici très peu de jours, les résultats vont être publiés.



Ce qui s'est passé dans cette question des retraites m'a fortifié dans ma résolution de procéder toujours avec méthode. C'est ainsi que j'ai procédé au cours de cette période que certains appellent des

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

vacances. Je peux vous dire que, grâce aux efforts conjugués de M. le ministre des Finances et de M. le ministre de l'Agriculture, il a été possible de prendre des mesures propres à atténuer la crise du blé et à assurer l'écoulement de la récolte avant que n'arrive celle de 1935. En ce moment, le gouvernement s'occupe de la crise du vin, qu'il a bon espoir de conjurer.

Il ne faut pas oublier qu'assez souvent les crises de cette nature, dont l'origine est dans une production excédentaire, sont aggravées par des paniques dont la cause ne doit pas toujours être recherchée dans les excédents.

Malgré les difficultés et tout le travail que nous ont donnés ces crises, la préparation du budget de 1935 n'a pas été négligée et l'équilibre a été réalisé avec une

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

forte réduction sur celui de l'année courante.

Enfin, la mise en train des travaux destinés à exécuter des œuvres utiles et à atténuer très sensiblement le chômage, a eu lieu. J'ai eu, hier, la satisfaction de pouvoir inaugurer moi-même le commencement des travaux.

La mise en train du très intéressant travail de MM. Herriot et Tardieu concernant la vie chère est prochaine.



L'activité gouvernementale ne s'est pas seulement manifestée au cours des vacances de la façon que je viens de vous dire. Elle

a été grande dans le domaine de la politique étrangère. Fermement résolue à faire tout son possible pour maintenir la paix, la politique française, soit par les initiatives prises, soit par le concours dévoué apporté à toutes celles qui tendaient aux mêmes buts pacifiques que ceux de la France, s'est montrée particulièrement active.

Le maintien de la paix conditionne toute notre politique étrangère. La France, je l'ai dit maintes et maintes fois, n'a de rancune ni de haine envers aucun pays. Elle ne nourrit aucune ambition dont telle ou telle nation puisse s'émouvoir. Elle se prêtera toujours bien volontiers à toutes les ententes dont le but sincère sera le maintien de la paix. A la condition, cela va de soi, qu'aucune de ces ententes ne l'oblige

à renoncer à ce qu'elle estime indispensable pour sa sécurité. Elle sait trop bien, et par de cruelles expériences, ce qu'il en coûte de paraître trop faible.

Ceux qui veulent vraiment la paix, ce ne sont pas ceux qui se contentent de bêler la paix et de se croiser les bras. Ceux-là, — inconsciemment, je le veux bien, mais sûrement — attirent un jour ou l'autre la guerre sur leur pays. Ceux qui veulent écarter ce danger tiennent leur pays en état de bien se défendre s'il est attaqué.

J'ai l'horreur de la guerre. Je n'en vois pas la beauté. Ses hécatombes terribles demeurent pour moi un souvenir très douloureux.

Le désordre des esprits et des mœurs, les folies de toute nature dont nous avons eu le spectacle un peu partout après la guerre,

ne peuvent pas me la faire considérer comme un bien pour l'humanité.

C'est parce que j'en ai horreur, c'est parce que, dans la mesure de mes forces, j'ai voulu l'éloigner de mon pays, qu'après avoir refusé, à plusieurs reprises, de prendre le pouvoir, quand il m'a été offert, je l'ai accepté, sans une hésitation, quand j'ai appris que le sang français avait coulé à Paris et que la guerre civile était près d'éclater. La guerre civile au début de février, c'était la guerre étrangère à très brève échéance. La guerre civile demain, ce serait la guerre étrangère presque aussitôt et encore plus sûrement qu'en février. Et c'est pour cela que j'ai conservé le pouvoir, quand j'ai vu, sous le nom de Front commun, s'unir des frères hier ennemis, mais que l'identité de leurs doctrines et de

leurs programmes devait logiquement conduire à se fondre sous la bannière communiste.



Je vous ai dit, il y a quelques jours, que je me félicitais en un sens de la formation du Front commun parce qu'elle mettait fin à une équivoque dangereuse et qu'elle clarifiait une situation trouble.

Il est intéressant de noter que tant que le parti socialiste unifié a pu faire retirer les marrons du feu sans se brûler les doigts, par le parti au pouvoir, qu'il a abandonné froidement à cinq reprises, il a évité de se joindre au parti communiste.

Quand j'ai offert au chef du parti socialiste unifié un portefeuille dans le cabinet que j'étais en train de former avec le désir

et l'espoir de rapprocher, pour un temps, tous les Français et d'éviter ainsi à la fois la guerre civile et la menace de la guerre étrangère, et qu'il m'a refusé son concours, j'ai regretté son refus, car mon offre était sincère. Mais j'en ai conclu que la fusion communo-socialiste serait prochaine. Je ne me suis pas trompé. Il ne pouvait pas en être autrement. Communistes et socialistes unifiés sont également :

Pour la suppression de la légalité et de la souveraineté de la nation — pour l'établissement de la dictature de quelques meneurs privilégiés — pour l'emploi de la violence, c'est-à-dire pour la guerre civile et ses conséquences — pour la suppression de la liberté, de toutes les libertés, et surtout de la liberté d'opinion — pour la suppression de la propriété individuelle et de

tout droit à cette propriété, droit que 1789 avait donné à nos pères.

C'est là le programme indiscuté et indiscutable qui serait immédiatement appliqué en cas de succès du Front commun. Mais on ne l'arbore pas quand il s'agit d'induire en erreur des électeurs peu renseignés, crédules, naïfs ou mécontents.

On dissimule soigneusement ce programme derrière un écran sur lequel est inscrit un programme bien différent, visiblement inspiré par le désir de plaire à la fois à ceux qui peinent et à ceux qui ne font rien, à ceux qui ont de gros capitaux et de gros revenus et à ceux qui n'ont ni les uns ni les autres.

J'ai là sous les yeux le programme communiste. Nous avons tous le droit, depuis la fusion, de le considérer aujourd'hui

comme celui de l'ancien parti socialiste unifié.

Aucun prélèvement sur les fortunes inférieures à 300.000 francs — 10 % seulement sur les fortunes de cinquante millions de francs et au-dessus. Une fortune de un milliard de francs ne payera donc pas un pourcentage plus élevé que celle de cinquante millions. C'est évidemment quelque milliardaire qui a collaboré à l'élaboration de ce programme. La caisse électorale du Front commun est fort garnie, si j'en juge par les nombreux tracts, brochures, imprimés richement illustrés qu'il prodigue à profusion. Il vaudrait peut-être bien mieux donner un peu de cet argent, ainsi gaspillé, aux malheureux et aux chômeurs dont on prétend vouloir soulager la misère.

Quant à l'impôt progressif sur le revenu, le programme de l'écran propose de ne pas le percevoir au-dessous de 50.000 francs de revenu. A partir de ce chiffre, il s'élèvera suivant une progression modérée jusqu'à 10 % pour les revenus de 200.000 francs et au-dessus. Au-dessus de 200.000 francs, aurait-on cinquante ou cent millions de francs de revenu, le pourcentage demeure le même.

L'application de ce programme aurait donc pour conséquence de consolider le capital entre les mains de ceux qui le possèdent actuellement. Comment concilier cette promesse de conservation faite aux possesseurs de gros capitaux et aux très gros rentiers avec la doctrine qui dit que le capital privé ne saurait exister en régime communo-socialiste ?

On trompe quelqu'un certainement. Toute vérité n'est pas bonne à dire. Mais la vérité, nous la savons. Elle est dans le vrai programme du Front commun. Ce programme vise à détruire toutes les conquêtes de la grande Révolution que nos pères ont défendues avec une farouche énergie contre l'Europe entière coalisée contre eux pour les leur ravir.

Toutes ces conquêtes obtenues, vous savez comment, et conservées depuis lors contre vents et marées, la France pourrait être exposée à les perdre par l'action violente d'une partie de ses enfants, égarés par des doctrines inventées hors de chez nous, pouvant convenir ailleurs que chez nous, mais qui ne répondent ni à notre tempérament, ni à nos goûts, ni à notre caractère généreux, ni à notre esprit, ni à

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

notre amour de la clarté et de la liberté.

Que ces doctrines puissent être acceptées et appliquées dans des pays qui diffèrent du nôtre par leur tempérament, leur histoire, leur mentalité, leurs aspirations, c'est possible. Que, pour s'opposer au développement de ces doctrines chez eux, d'autres pays aient eu recours à des moyens un peu rudes, c'est certain. La France n'intervient pas dans la politique intérieure des autres pays. Elle se gardera toujours d'y intervenir. Mais les faits sont les faits. Nous avons le droit de les observer et d'en retenir les leçons.

La leçon des faits nous apprend que, d'une façon ou d'une autre, les doctrines communistes aboutissent fatalement à quelque dictature. En France, l'établisse-

ment d'une dictature, quelle qu'elle soit, n'irait pas sans la guerre civile, et la guerre civile provoquerait fatalement la guerre étrangère.



Comment éviter tout danger de dictature? C'est bien simple. En opposant au Front commun communo-socialiste le Front commun de la liberté et de la patrie, le front de ceux qui veulent conserver les legs du passé qui leur permettent de vivre libres et de mourir libres.

Y a-t-il vraiment beaucoup de Français disposés à renoncer au régime de liberté? Si la France démocratique, toujours libre et forte dans la solide armature forgée au cours de nombreux siècles, cessait d'être

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

libre, calme et réfléchie, et si elle s'exposait aux aventures auxquelles certains voudraient la conduire, ce serait un grand malheur, non seulement pour elle, mais aussi pour l'humanité. Ce serait un immense malheur pour toute cette jeunesse française, à la fois impatiente, inquiète et sérieuse, à qui nous devons faire une large place au soleil.

Il faut l'instruire et l'occuper, cette jeunesse. Elle est la grande espérance du prochain avenir. Nous devons la préparer à l'œuvre qui sera la sienne et lui donner les moyens de vivre, de travailler, d'être prête pour son destin, en l'intégrant sans trop de retard dans l'activité de la nation.

C'est une de mes préoccupations les plus vives et j'ai hâte de pouvoir m'occuper de cette partie du programme que je

m'étais tracé en prenant le pouvoir. Mais il faut réaliser d'abord les réformes dont je vous ai parlé et il faut mettre en échec le Front commun.

Pour tout cela, l'union de tous les Français, en dehors du Front commun et de ceux qui, naïvement, sympathisent avec lui, est indispensable. Sans cette union, à l'heure qu'il est, je ne saurais rien entreprendre ni réussir en rien.

Nous sommes à une heure décisive, à une difficile croisée des chemins. L'avenir de la France est en jeu. Celui de chacun de vous également. Cet avenir sera ce que vous voudrez qu'il soit. Vous avez à choisir entre le désordre et l'ordre — entre la suppression des libertés et les droits acquis par vos pères et leur maintien — entre la paix intérieure, condition de la paix exté-

rieure, et la guerre civile génératrice de la guerre étrangère.

Je vous dis la vérité sans la farder. Libre à vous de ne pas me croire. Si vous ne me croyez pas, un avenir trop prochain vous apprendra, hélas ! que j'avais raison.

Si vous me croyez, si vous me faites confiance, je vous adjure, comme je l'ai fait l'autre jour, de faire comprendre à vos élus que, jusqu'à ce que tout soit mis en ordre, que tout danger, financier ou autre, soit définitivement écarté, que tous les projets de réforme dont je vous ai parlé soient votés et réalisés, ils doivent pratiquer le coude à coude et ne jamais se désunir.

On parle de trêve : la trêve a servi certes, et fort heureusement, quand il s'est agi de faire tomber les armes et d'apaiser.

Pour agir, pour réussir actuellement, il faut, pendant un certain temps, mieux que la trêve. Celle-ci, en effet, ne va pas sans réticences ni sans menaces de rupture subite. Son nom seul évoque l'idée d'une reprise imminente des hostilités.



Il faut aujourd'hui l'union des cœurs et des volontés. Il faut l'oubli de tout esprit de parti jusqu'à ce que l'effort que j'ai demandé ait réussi. Cet effort durera d'autant moins de temps que l'union aura été plus sincère et plus agissante.

Quel intérêt aurais-je à vous tromper? Le désir de garder le pouvoir? Ceux qui

cherchent à vous conduire aux désastres nationaux essayent, je le sais, de vous le faire croire. Est-ce une raison parce qu'ils sont avides du pouvoir pour me comparer à eux? Le pouvoir, je l'ai eu à maintes reprises et refusé bien souvent. Quand je l'ai eu, je l'ai toujours quitté volontairement. Au terme de mon septennat, j'ai refusé d'en solliciter le renouvellement, bien qu'il ne fût doute pour personne que ce renouvellement me serait accordé si je faisais seulement mine de l'accepter.

Quel profit ai-je retiré du pouvoir? Quelles récompenses ai-je demandées? C'est ma fierté d'avoir servi mon pays pendant près de quarante ans par devoir et patriotisme, et jamais par intérêt. J'étais avocat, inscrit au barreau de Paris et personnage politique assez important. J'au-

rais pu, à cause de cela, plaider beaucoup d'affaires et gagner beaucoup d'argent. Personne n'en doute. Je n'ai jamais, au cours de ma vie politique, accepté un dossier ni plaidé une affaire. Je n'ai été avocat, car je tenais à ce titre, que pour payer ma patente et ma cotisation d'avocat inscrit au barreau de Paris. L'honneur me suffisait.

Peu fortuné, j'ai vécu modestement. Je m'en suis toujours bien trouvé. Pourquoi me suis-je laissé aller à cette digression, amis qui m'écoutez? Pour vous prouver, pour vous convaincre que ce n'est ni le goût du pouvoir, ni le moindre intérêt personnel qui m'ont fait accepter la présidence du conseil et qui m'ont empêché de l'abandonner à la clôture de la session.

Je ne l'ai acceptée que par devoir envers mon pays, pour le mettre à l'abri des dan-

gers mortels auxquels l'avaient acculé les agissements, l'attitude et la politique néfastes de quelques-uns de ceux qui me reprochent d'avoir une sorte de goût maladif du pouvoir.

Ils sont incapables de comprendre qu'un homme, qu'un Français, puisse accepter d'une façon tout à fait désintéressée une tâche difficile dans le seul intérêt de son pays. Cela est navrant et devrait vous détourner de leur accorder vos suffrages. La tâche acceptée, je voudrais pouvoir l'accomplir jusqu'au bout.

Il faudra peu de temps si je suis soutenu, si je suis suivi, si, au Parlement, tous ceux qui mettent l'intérêt de la patrie au-dessus de celui de leur parti consentent à s'unir sincèrement et sans arrière-pensée, jusqu'à l'accomplissement de cette tâche

dont vous savez le caractère, les conséquences et la portée.

Ils sont le plus grand nombre, j'en suis convaincu. C'est ce qui me donne confiance pour le vote du programme de réformes que je vous ai exposé et auquel je ne peux plus rien changer depuis que vous le connaissez.

Quels obstacles, quelles raisons pourraient s'opposer à l'union que je sollicite avec toute l'énergie que me donne la conviction qu'elle est indispensable en ce moment? Je n'en vois aucune en dehors des sollicitations de l'esprit de parti.

Attendez, si vous êtes tentés d'écouter ces sollicitations, que le danger soit passé. Il sera vite passé grâce à l'union que je sollicite. Pourquoi me la refuserait-on? Veut-on voir se reproduire ce qui s'est

passé avant que j'arrive? Vous ne le voulez à aucun prix, vous tous que j'appelle mes amis.

J'ai donc confiance que l'appel que je vous adresse sera entendu, que vous saurez vous rapprocher les uns des autres et que chacun de vous fera son devoir en votant. Pas d'abstentions sous aucun prétexte. Ces abstentions seraient un crime contre la patrie.

Vous n'avez qu'à vous souvenir de toutes les aspirations et de tous les intérêts qui vous sont communs et à vous rendre compte de tous les dangers redoutables que font courir à la France et à vous-mêmes les fauteurs de désordre, de révolution, de guerre civile et de guerre étrangère.

Vous êtes le peuple de France, sain, fort, vigoureux, à la vue claire, à la cons-

science droite. Vous pouvez commettre des erreurs, mais je sais que cette conscience droite, votre clairvoyance, votre bon sens traditionnel, vous ramèneront vite dans le bon chemin quand des gens trop habiles et trop ambitieux du pouvoir ont réussi à vous en détourner un instant. Je fais appel à ce bon sens et je vous crie : « Méfiez-vous. » On essaye de vous engager dans une voie qui ne peut que vous conduire à un sinistre cul-de-sac où vous serez totalement dépouillés de libertés et de biens péniblement acquis et auxquels vous tenez par toutes vos fibres.

La bonne voie, je vous la montre. Tenons-nous par la main. Soutenons-nous mutuellement. Au bout de cette voie peut-être un peu rocailleuse au début, mais sans crevasses traîtresses, vous trouverez

DISCOURS A LA NATION FRANÇAISE

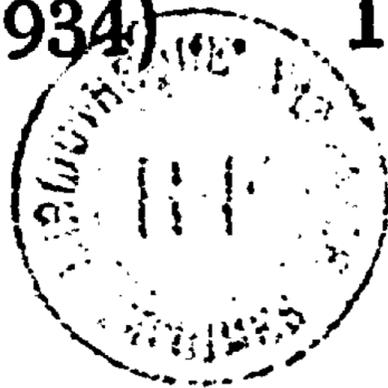
la prospérité, le bien-être, le salut de la France, la paix entre nous et celle du monde.

Voulez-vous tout cela ? Alors, fermez les oreilles aux discours des ensorceleurs. Défiez-vous des programmes truqués et à double face, des promesses trompeuses qu'on fait luire à vos yeux. Il ne vous resterait plus, si vous pouviez y croire, que vos yeux pour pleurer. Aujourd'hui comme toujours, je ne saurais assez le répéter, j'ai absolument confiance en vous pour m'aider à repousser tout ce que vous redoutez et à obtenir tout ce que, très justement, vous désirez. Je suis sûr que ma confiance ne sera pas déçue, et je vous dis : « Merci, au nom de la patrie et de la liberté. »



TABLE

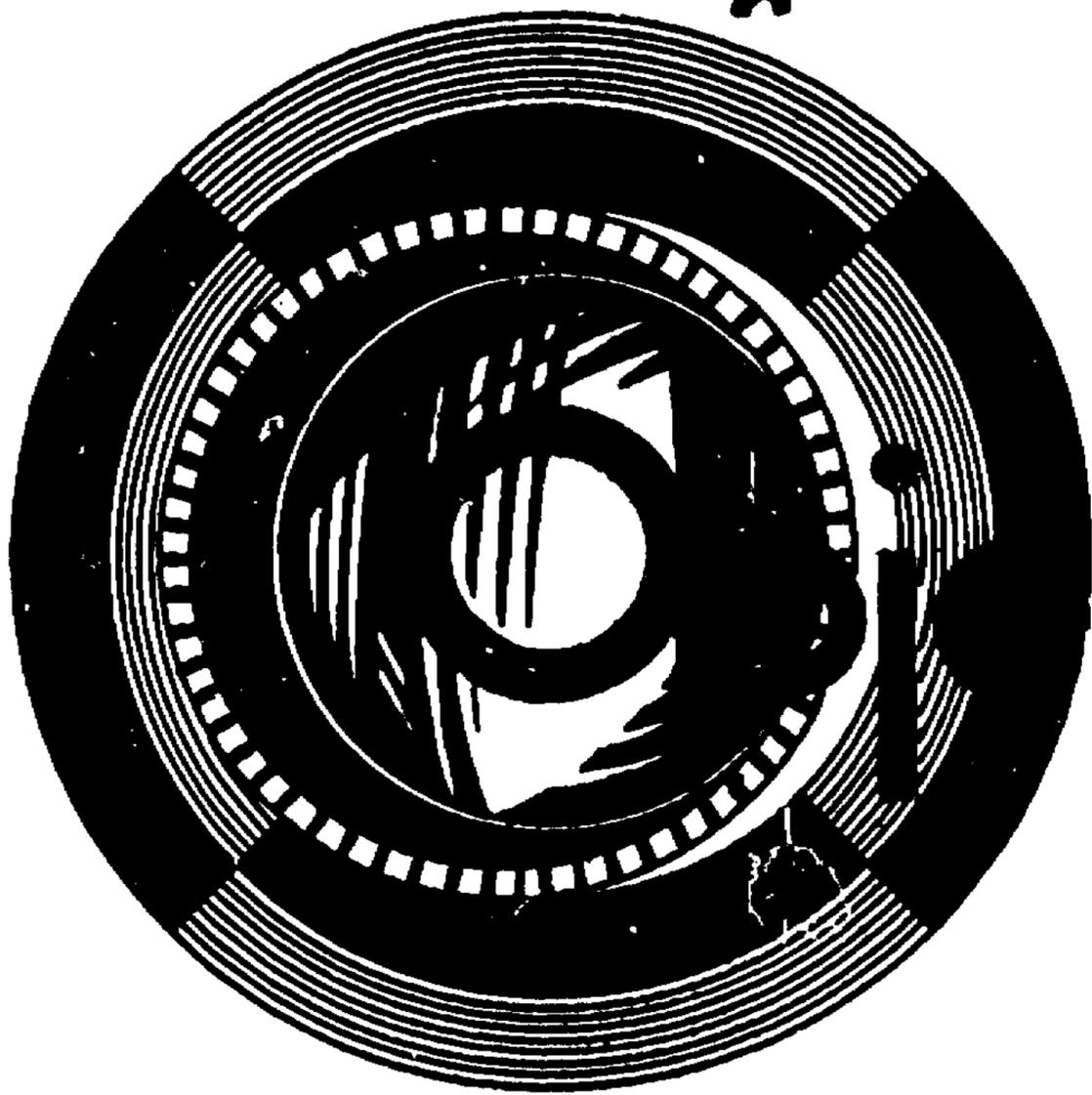
1 ^o	DISCOURS	(24 mars 1934)...	7
2 ^o	—	(21 avril 1934)...	21
3 ^o	—	(14 mai 1934)....	39
4 ^o	—	(17 juillet 1934) ..	61
5 ^o	—	(24 sept. 1934)...	85
6 ^o	—	(4 octobre 1934)	121



ACHEVÉ D'IMPRIMER SUR LES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE MODERNE, 177, ROUTE DE
CHATILLON, A MONTROUGE (SEINE), LE
DIX OCTOBRE MIL NEUF CENT TRENTE-
QUATRE

LE DOCUMENT

PÉRIODIQUE



ctif

paraît chez Denoël et Steele

TABLE

- 1^{er} DISCOURS (24 mars 1934)
- 2^{er} DISCOURS (21 avril 1934)
- 3^{er} DISCOURS (14 mai 1934)
- 4^{er} DISCOURS (17 juillet 1934)
- 5^{er} DISCOURS (24 sept. 1934)
- 6^{er} DISCOURS (4 octobre 1934)